

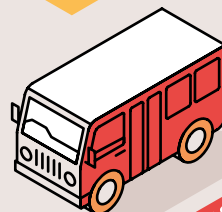
RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023

ÉCONOMIE



LYCÉES



TRANSPORTS

ATTRACTIVITÉ



ADMINISTRATION



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr



Hervé MORIN

Président
de la Région
Normandie

I ÉDITO

À travers la 2^e édition de ce rapport unifié, la Région rend compte de l'activité de ses services, de l'avancée de ses projets et de l'exécution de son budget, soulignant la présence des thématiques associées au développement durable dans l'ensemble des politiques régionales.

Le début de l'exercice 2023 a été particulièrement marqué par les suites de la cyberattaque dont notre collectivité a été victime en décembre 2022. Malgré des conditions de travail dégradées, les premiers mois de l'année ont été placés sous le signe de l'adaptabilité et de la résilience. Grâce au déploiement massif de matériel, à l'accompagnement accéléré aux nouveaux outils et usages numériques, aux nouvelles modalités pour le télétravail, l'activité a pu se maintenir à un haut niveau sur nos sites administratifs. La réactivité de chacun a permis à la collectivité de poursuivre ses missions, y compris sur des sujets à fort enjeu dans ce contexte perturbé, comme le versement de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

Au-delà de la gestion de cette crise qui a mobilisé beaucoup de ressources, l'exercice 2023 s'est déroulé dans un contexte économique incertain, déjà perceptible en 2022 : inflation persistante, croissance en berne et hausse des taux d'intérêts. Comme en 2022, la Région est intervenue auprès des lycées à hauteur de 30 M€ pour leur permettre de faire face à leurs factures d'énergie. Elle a aussi subi l'augmentation des coûts dans le secteur des transports scolaires. Pour autant, la Région poursuit sa feuille de route avec une montée en puissance de ses investissements sur les années 2023 et 2024. Malgré cela, la Normandie est restée la Région

la moins endettée de France métropolitaine (par rapport au nombre d'habitants).

Une nouvelle fois, l'aménagement et le développement de nos territoires ont été l'une de nos préoccupations majeures. En mai 2023, la Normandie a ainsi été la première région française à voter la modification de son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), incluant notamment les mesures relatives au ZAN (zéro artificialisation nette) imposées par la loi. Ce vote a été le fruit d'une longue série de concertations auprès des territoires et de certains acteurs régionaux.

L'année 2023 a également permis d'établir un bilan complet des contrats de territoires 2017-2022. Avec un soutien régional de plus de 450 M€, plus de 1 000 opérations ont été accompagnées et réalisées afin de favoriser l'attractivité, le développement et la compétitivité de nos territoires.

2023 signe aussi le début de la nouvelle contractualisation 2023-2027, pour laquelle la Région souhaite maintenir son effort, notamment en direction des territoires ruraux, avec une enveloppe de 360 M€ sur 5 ans. Cette nouvelle génération de contrats favorise les transitions écologiques et climatiques. Dans ce cadre, 3

contrats ont été négociés comprenant 41 projets avec un accompagnement de la Région à hauteur de 14 M€. Citons parmi les projets la revitalisation du centre-bourg de Gamache-en-Vexin via une rénovation énergétique de friches et la renaturation des espaces publics.

Cette mobilisation autour de la transition énergétique et environnementale, qui s'illustre entre autres depuis 2019 à travers les travaux du GIEC normand, fait de la Région Normandie un exemple en matière de développement durable : depuis 2023, notre collectivité compte en son sein une équipe interne de référents climat et biodiversité, composée d'agents issus de toutes les directions et ayant des connaissances et compétences variées permettant l'intégration des critères climatiques et environnementaux dans nos politiques publiques. Cette exemplarité se traduit aussi par la mise en place de nouveaux dispositifs tels que #NormandieEnTransition, le plan Normandie Bâtiments durables ou le programme Normandie Haies.

Par ailleurs, la Région a initié une nouvelle stratégie de développement touristique, intégrant des outils comme le référentiel Normandie Qualité Tourisme responsable ou encore le déploiement du tarif bas carbone avec une offre de mobilité sans voiture.

A travers les nombreuses réalisations présentées, ce rapport illustre l'action d'une vaste communauté de travail, celle des agents et des élus de la région. La Normandie change, se transforme, se modernise, fait le choix du développement durable. Merci à toutes et à tous pour le travail réalisé tout au long de cette année 2023.

I PRÉAMBULE

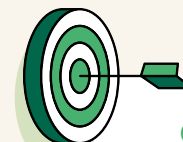
En 2022, la Région a fait le choix de fusionner ses rapports d'activité et de développement durable pour traduire sa volonté politique d'engager massivement la collectivité et l'ensemble des acteurs et citoyens normands dans la transition écologique.

Le rapport 2023 constitue donc la 2^e édition de ce rapport unifié. Il a pour but de souligner l'interdépendance de chacun des piliers du développement durable : **l'environnement** dont la qualité conditionne le développement de toute vie sur terre, **le social** et donc l'être humain, qui s'appuie sur les ressources environnementales pour se nourrir et se développer et enfin **l'économie**, qui permet aux hommes et aux femmes d'organiser les échanges de biens et services.

Pour illustrer la contribution des politiques régionales au développement durable, le cadre de référence international composé de 17 objectifs de développement durable (ODD) a été utilisé en fléchant les politiques avec les pictogrammes des ODD auxquels elles contribuent. À noter que l'égalité entre les sexes, qui correspond à l'ODD n° 5, fait l'objet d'un rapport annuel dédié : le *Rapport égalité femmes-hommes de la Région Normandie*.

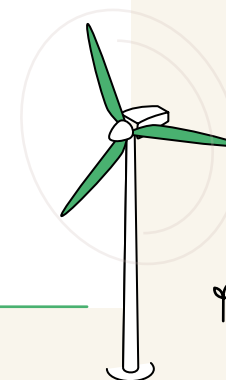
Des encadrés « **Développement durable** » sont également proposés pour montrer des exemples de transformation des politiques et pratiques régionales mises en œuvre lors de l'année écoulée.

Enfin, un tableau de bord d'indicateurs de développement durable est annexé au présent rapport afin de rendre compte du suivi et de l'évolution des politiques régionales. Comme indiqué dans le décret du 17 juin 2011, le tableau de bord des indicateurs est présenté selon les 5 finalités décrites dans le cadre de référence du Commissariat général au développement durable.



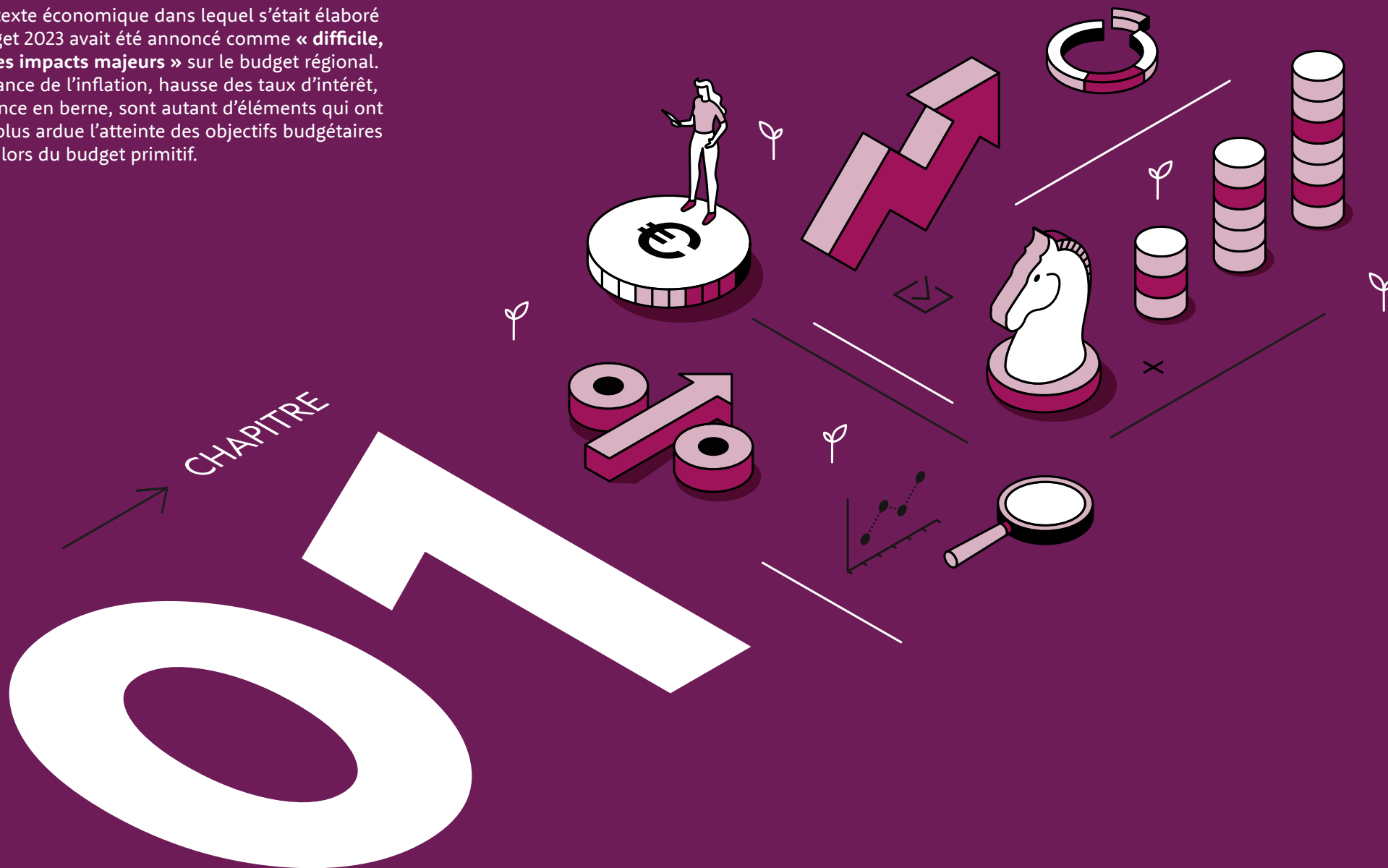
Objectifs de développement durable

Fixé par les **États membre de l'Organisation des nations unies** (ONU), l'Agenda 2030 est un **programme universel** qui porte l'ambition de transformer le monde à travers **17 objectifs de développement durable** (ODD). Ceux-ci donnent la marche à suivre pour **parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous**, répondant aux défis liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.



| L'exécution du budget 2023

Le contexte économique dans lequel s'était élaboré le budget 2023 avait été annoncé comme « **difficile, avec des impacts majeurs** » sur le budget régional. Persistance de l'inflation, hausse des taux d'intérêt, croissance en berne, sont autant d'éléments qui ont rendu plus ardue l'atteinte des objectifs budgétaires définis lors du budget primitif.



I L'exécution du budget 2023

Ce contexte qui s'inscrit dans la durée trouve une traduction directe dans les résultats du compte financier unique 2023, même si les piliers de la stratégie financière ont été préservés.

- Pour la première fois (hors crise 2020), un effet ciseau est constaté.

Les recettes de la section de fonctionnement, qui atteignent **1,56 Md€** diminuent de **1,7%**, soit **-27 M€**, tandis que les dépenses d'un montant de **1,33 Md€** croissent de **6,05%**, soit **+76 M€**.

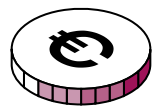
Cette augmentation concerne à la fois les dépenses d'intervention à hauteur de **+45 M€**, et les autres dépenses pour **+31 M€** (dépenses de structure, dépenses de personnel, frais financiers, provisions-dépenses spécifiques), conséquences directes de l'inflation et sa répercussion dans le coût des compétences régionales. La Région est ainsi intervenue en attribuant **30 M€** de dotations de secours et risques à destination des lycées afin qu'ils puissent payer leurs factures d'énergie. De même, la collectivité a subi une augmentation des différents coûts dans le secteur des transports scolaires (**+6 M€**). La Région prend également de plein fouet l'augmentation des taux d'intérêt, avec le doublement des charges financières (**+12 M€**) ou l'augmentation de **8 M€** des charges de personnel, en raison notamment des mesures nationales (dégel du point d'indice, rééchelonnement indiciaire de la catégorie C, transferts de compétences...).

À l'inverse, les recettes diminuent de 27 M€, tant concernant les recettes de gestion (-12 M€) que des autres recettes (-15 M€).

Les recettes de fiscalité et de produits du domaine augmentent certes de **30 M€**, mais le dynamisme des recettes de fiscalité est plus faible qu'annoncé. En effet, le produit de TVA devait augmenter de **40 M€**, selon les annonces de l'Etat. Il n'est finalement que de **22 M€**.

Cette progression ne compense pas la baisse des dotations et participations à hauteur de **-42 M€** (liée à l'échéancier du PRIC et à la fin du PO FEDER 2014-2020) et celle des reprises sur provisions et produits exceptionnels de **-15 M€**.

- Cet effet ciseau provoque une contraction de l'épargne brute. Elle atteint **230 M€**, soit une baisse de près de **103 M€** par rapport à 2022. En dépit d'un montant plus faible que celui de l'année 2020, elle est néanmoins supérieure de **16 M€** par rapport aux crédits ouverts.
- Pour autant, comme prévu, la Région continue de respecter sa feuille de route concernant l'investissement, avec **850 M€** de dépenses réalisées, hors dette, soit près de 95% de taux d'exécution. Après la phase de décélération des investissements sur les années 2021 et 2022, la nouvelle accélération est maintenue sur les années 2023 et 2024.
- Structurellement entrée en phase d'endettement depuis 2022, la Région voit son encours de dette augmenter de **246 M€** et atteindre **902 M€**. Cela avait été annoncé, la structure de financement des investissements se modifie en privilégiant le recours à l'emprunt. Celui-ci a été sollicité 3 fois plus que les années précédentes. L'emprunt réalisé a été de **305 M€** quand il était auparavant d'une **centaine de millions d'euros**. La Normandie reste néanmoins la région la moins endettée par habitant de l'ensemble des régions métropolitaines, avec 271€/habitant. Sa capacité de désendettement reste performante à 3,92 ans (contre 1,97 en 2022), mais se dégrade de près de 2 années en un seul exercice budgétaire.



850 M€

D'INVESTISSEMENTS



I Les grands équilibres financiers de l'exercice 2023

Données en M€

	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
(1) Recettes réelles de fonctionnement	1396,28	1510,18	1582,75	1555,86
(2) Dépenses réelles de fonctionnement	1157,33	1222,29	1250,23	1385,83
(3) Épargne brute = (1) - (2)	238,95	287,89	332,52	230,02
(4) Excédent n-1 reporté	41,84	10,12	66,26	114,15

(5) Recettes réelles d'investissement (hors c\1068)	488	288	251	278
(6) Dépenses d'investissement (hors dette)	846	552	562	850
(7) Remboursement du capital de l'emprunt (hors opérations neutres de la dette)	55	60	63	59
Epargne nette (3) - (4)	184	228	269	171

(8) Emprunt souscrit	142	93	90	305
(9) = (3) + (4) + (5) - (6) - (7) + (8) Excédent N libre d'affectation	10,12	66,26	114,15	17,33

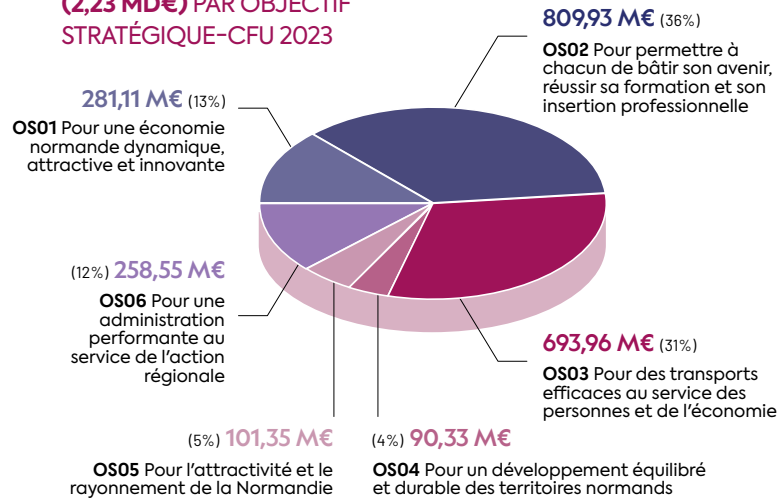
Encours de dette	596	629	656	902
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	2,50	2,18	1,97	3,92

Taux d'épargne = Épargne brute/recettes de fonctionnement	17,11%	19,06%	21,01%	14,78%
---	--------	--------	--------	--------

I RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES

Le total des dépenses réelles mandatées en 2023 (hors mouvements neutres de la dette) atteint **2,235 Md€**, dont **1,326 Md€** de dépenses de fonctionnement et **909 M€** de dépenses d'investissement (dont **59 M€** de remboursement en capital de dette).

STRUCTURE DES DÉPENSES (2,23 MD€) PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE-CFU 2023



Opérations réelles en M€ (dette comprise et hors mouvements neutres de la dette) NB : les dépenses de personnel et assimilées sont intégrées dans chaque OS

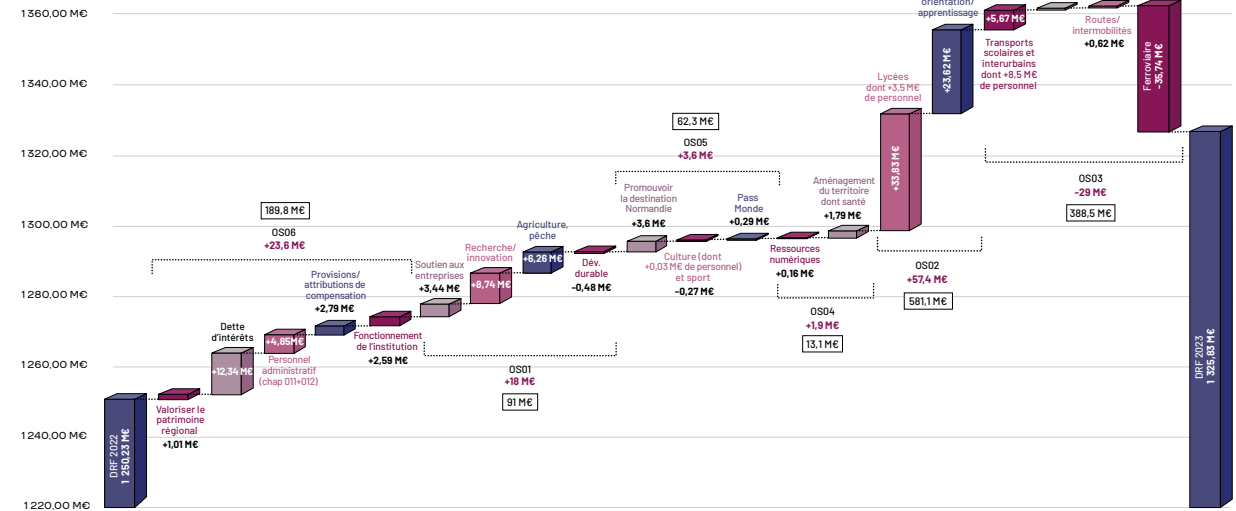
Avec un montant total de **810 M€**, la formation des jeunes et des adultes reste le premier poste de dépenses en 2023 et représente **36%** des dépenses.

Les dépenses consacrées aux transports représentent un tiers des dépenses régionales pour atteindre **694 M€**, avec notamment une part prépondérante des dépenses consacrées au secteur ferroviaire (**419 M€**).

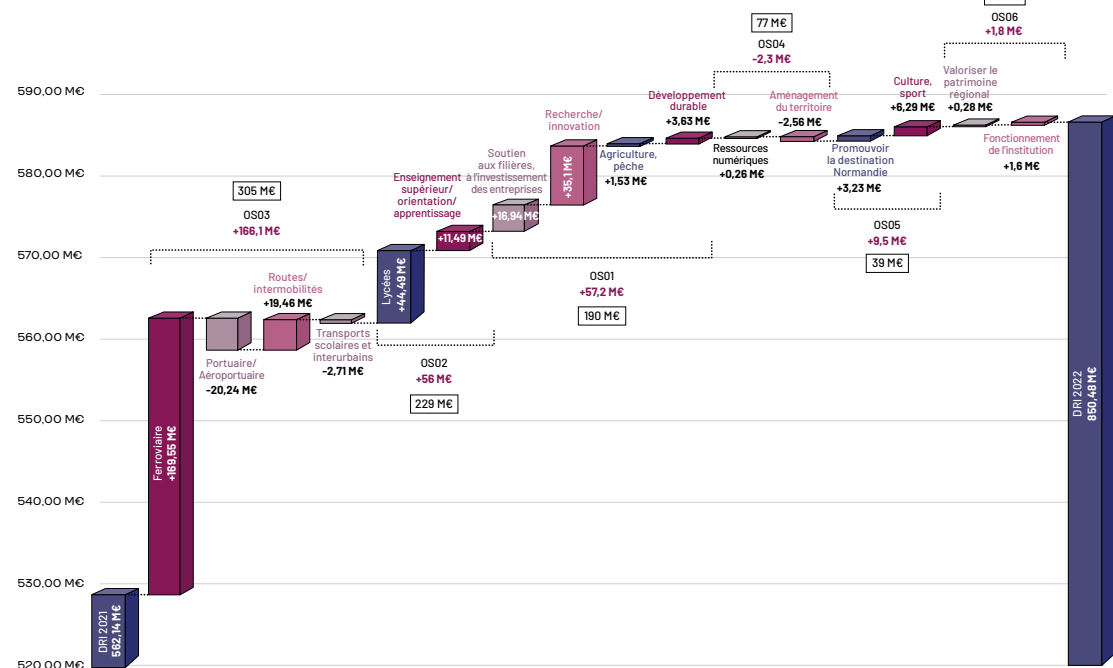
A noter que l'augmentation des frais financiers (**+12,3 M€**) liée à la hausse des taux d'intérêts et la progression des frais de structure (**+4,5 M€**), en raison notamment du coût de l'énergie des bâtiments hors lycées, impactent directement l'objectif stratégique n°6.

Par ailleurs, le volet enseignement supérieur de l'objectif stratégique n°1 a progressé de près de **9 M€** pour la partie recherche et innovation.

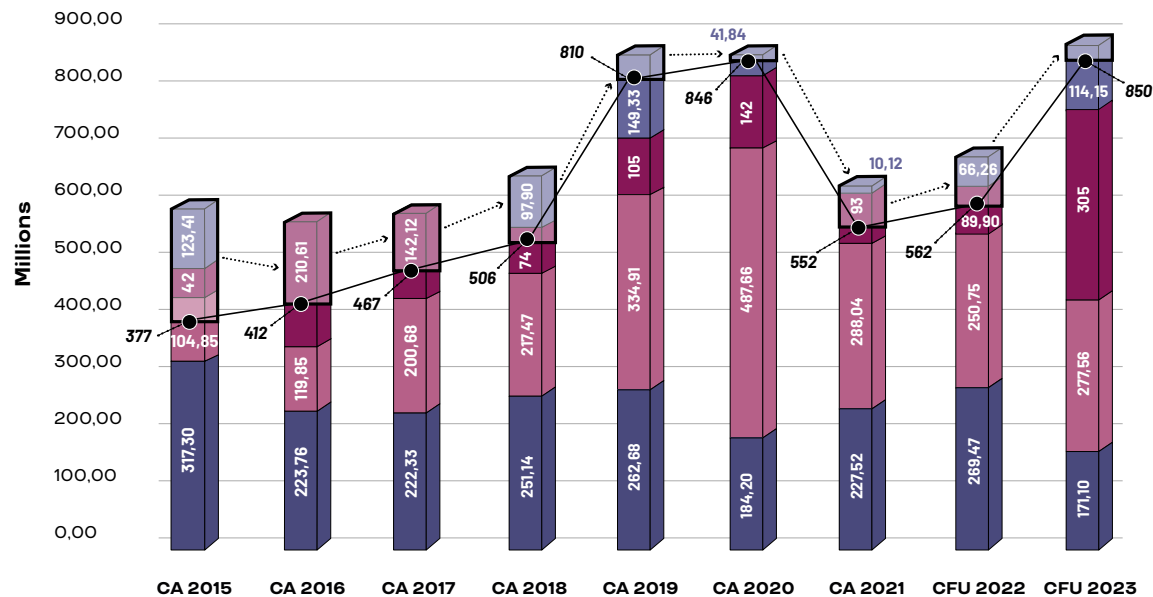
I ÉVOLUTION DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF) +75,6 M€ (les dépenses de personnel sont intégrées dans chaque OS)



I ÉVOLUTION DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (DRI) +288 M€



I ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



- Excédent N libre d'affectation
- Dépenses d'investissement (hors dette)
- Excédent N-1 libre d'affectation
- Emprunt souscrit
- Recettes réelles d'investissement (hors c/1068)
- Épargne nette

I LES RECETTES GLOBALES

Le montant total des recettes réelles en 2023 (hors emprunt et gestion active de la dette) s'élève à **1,833 Md€**, en légère diminution de **0,08 M€**. Elles se décomposent ainsi :

- **une diminution de 27 M€** des recettes de fonctionnement (**1 586 M€**) dont la plus forte baisse concerne le PRIC (**-27 M€**) et les fonds européens (**-15,5 M€**) ; le dynamisme de la principale recette, la TVA, ralentit brutalement **+2,7%** contre **+8,56%** en 2022 (**+22 M€** contre **40 M€** annoncés initialement par l'Etat),
- **une progression de 27 M€** des recettes d'investissement (**278 M€**) liée essentiellement aux recettes européennes REACT-EU.



I La dette régionale

Au 31 décembre 2023, l'encours de dette de la Normandie s'élève à **901,67 M€** contre **655,59 M€** au 31 décembre 2022, soit une augmentation de **35,53%** correspondant à **246 M€** sur un an (**305 M€** de nouveaux emprunts contre 59 M€ de remboursement de capital).

Le coût moyen a augmenté pour passer de **2,2%** en 2022 à **3,02%** en 2023 du fait de la hausse des taux et de l'augmentation de l'encours.

La durée résiduelle moyenne (temps nécessaire au remboursement total des emprunts en cours) a diminué d'une année pour passer de 17 ans et 11 mois en 2022 à 16 ans et 11 mois en 2023.

La Normandie reste encore la Région la moins endettée de France métropolitaine : son encours de dette par habitant (**270,94 €/hab**) est nettement en dessous de la moyenne des Régions françaises hors Corse (**490,34 €/hab**).



| Pour une économie normande **dynamique,** **attractive** et innovante

La Région accompagne le développement des entreprises et filières d'excellence, y compris à l'international. Elle soutient également la recherche et l'innovation ainsi que les activités relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, des ressources marines et du tourisme.

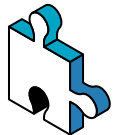
CHAPITRE

Accompagnement des entreprises



56,47 M€

D'AIDES ÉCONOMIQUES ATTRIBUÉES



1 125

ENTREPRISES OU ASSOCIATIONS
À VOCATION ÉCONOMIQUE
accompagnées pour faire le
point sur leur situation



13,94 M€

DÉDIÉS AUX FILIÈRES et
pôles de compétitivité



537

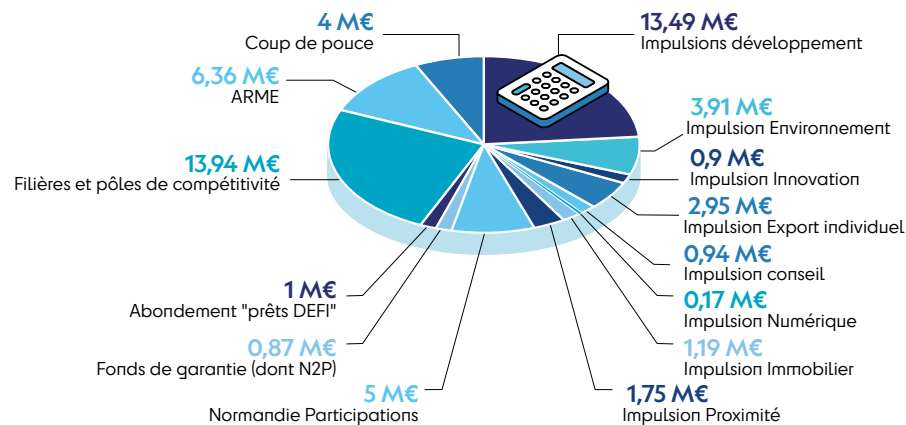
DOSSIERS D'AIDE AUX
ENTREPRISES DANS LE CADRE
DES DISPOSITIFS IMPULSION
pour un montant total de 39,51M€

188

ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES
PAR LE DISPOSITIF ARME
(Anticipation, redressement,
mutations économiques)
représentant 6,7 M€ d'aides dont
0,5 M€ en accompagnement



RÉPARTITION DES AIDES ÉCONOMIQUES PAR DISPOSITIF



FINANCEMENTS ET PROJETS SOUTENUS

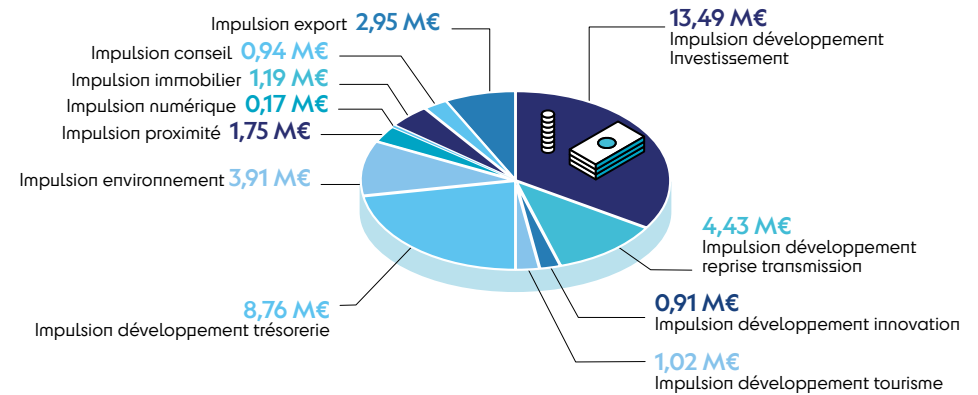
L'Agence de développement de la Normandie a focalisé ses efforts sur plusieurs axes et notamment ceux des énergies renouvelables, des transports et de la gestion des déchets avec notamment :

- **20 projets ENR** incluant l'installation de systèmes photovoltaïques autoconsommation et des installations de méthanisation ;

- **2,7 M€ dédiés** à des projets en lien avec les transports et les mobilités avec 7 projets pour soutenir l'acquisition ou le rétrofit de véhicules à émission nulle, comme des camions et bateaux électriques ;
- **900 K€ en lien** avec la gestion des déchets dédiés à 2 projets promouvant le recyclage et évitant l'enfouissement et l'incinération de déchets.

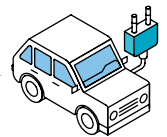


DISPOSITIFS IMPULSION DÉVELOPPEMENT EN M€



DÉVELOPPEMENT DURABLE Initiatives environnementales et RSE

Les projets environnementaux, en particulier ceux concernant les énergies renouvelables et les transports, sont majoritairement soutenus par le dispositif Impulsion environnement. Les efforts en rénovation énergétique et de lutte contre le changement climatique bénéficient de conseils stratégiques, facilitant l'identification des opportunités d'économies et l'adaptation aux normes réglementaires.



2,7 M€

DÉDIÉS À DES PROJETS
EN LIEN AVEC LES
TRANSPORTS ET LES
MOBILITÉS

MUTATIONS ÉCONOMIQUES ARME



La Région accompagne les entreprises et territoires en mutation ou en situation de fragilité au travers du dispositif ARME (Anticipation, redressement et mutations économiques). En 2023, 188 entreprises représentant un effectif total de plus de 2 900 salariés, ont bénéficié d'une ingénierie conseil ARME et/ou d'un financement.

La Région a, par ailleurs, adapté en 2023 ce dispositif afin d'être en capacité de soutenir les entreprises face à des impacts soudains liés à des circonstances exceptionnelles pouvant mettre en péril leur activité.

DES ACTIONS MENÉES EN 2023 SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

La Région Normandie a renforcé son accompagnement des acteurs spécialisés et mis en œuvre la coordination des actions pour développer la lisibilité de l'offre de service et ainsi faciliter la détection précoce de signaux de fragilité. Une communication conjointe avec le réseau des acteurs spécialisés a été travaillée en ce sens.

Le 2 octobre a été organisée une seconde édition de l'évènement régional consacré à la prévention. Elle a réuni plus de 190 inscrits, ancrant ce rendez-vous annuel avec les acteurs et entreprises autour de l'anticipation et de la gestion des risques pour mieux aborder les transitions et aléas économiques qui s'imposent à eux.



Recherche et innovation



CHIFFRES CLÉS



PLUS DE

39 M€

consacrés aux projets de recherche et aux équipements dans les plateformes, dont 17,5 M€ FEDER

PLUS D'UNE CENTAINE DE NOUVELLES ALLOCATIONS DE THÈSES financées et cofinancées pour un montant de près de

10 M€



6,5 M€

POUR ACCÉLÉRER LE TRANSFERT ET LA VALORISATION des découvertes scientifiques vers le monde économique, la création de startups, le renforcement des interactions avec les entreprises



56

PROJETS COLLABORATIFS, DE MATURATION ET DE VALORISATION pour un montant de près de 21 M€ AVEC 33 STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DONT 24 ÉTABLISSEMENTS.



PLUS DE

2,7 M€

consacrés à la DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

En 2023, les fonds Région et FEDER 2021-2027 dédiés à la recherche et à l'innovation ont été mobilisés pour :

- accompagner les projets et l'investissement dans la recherche ;
- soutenir les jeunes chercheurs avec 130 allocations de recherche doctorales ;
- favoriser la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) à travers le soutien au Dôme et à l'Atrium ;
- intensifier les relations partenariales entre laboratoires académiques et monde de l'entreprise ;
- développer l'entrepreneuriat innovant.

Reconnaissance du Pôle universitaire d'innovation (PUI) normand par France 2030



En s'appuyant pleinement sur la mission d'innovation des établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, le PUI doit permettre le réflexe de l'innovation derrière chaque découverte scientifique, encourager la prise de risque et générer davantage de projets innovants issus de la recherche publique.

6,5 M€ ont été fléchés pour accélérer le transfert et la valorisation des découvertes scientifiques vers le monde économique, la création de startups, le renforcement des interactions avec les entreprises.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouveau schéma cadre orienté sur les enjeux de développement durable

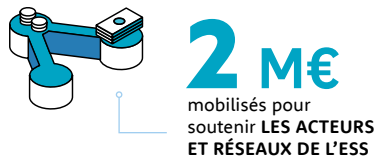
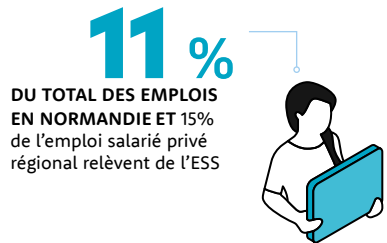


Depuis le 1^{er} janvier 2023, le nouveau Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche approuvé en 2022, est mis en œuvre. Il vise à accompagner la structuration ou l'émergence de domaines issus de la Stratégie de spécialisation intelligente (S3), orientés vers la réussite de la transition écologique et énergétique et l'amélioration du bien-être des citoyens et de la résilience du territoire.

Cette mise en œuvre se traduit notamment par l'élaboration de 30 accords de partenariat stratégiques avec les établissements d'enseignement supérieur normands.

I Économie sociale et solidaire (ESS)

CHIFFRES CLÉS



Consciente que la démarche d'entreprendre autrement est riche mais souvent complexe, la Région Normandie a mis en place divers outils d'aide spécifiques à l'ESS et noué de nombreux partenariats avec des acteurs et réseaux spécialisés dans l'accompagnement.

En 2023, ces efforts se sont intensifiés, illustrant l'engagement fort de la Région envers l'ESS :

- **2 M€ mobilisés pour soutenir les acteurs et réseaux de l'ESS**, permettant un accompagnement en ingénierie des porteurs de projet mais aussi la promotion de la monnaie normande RolloN ;
- **1,3 M€ d'aides directes aux projets ESS**, couvrant toutes les phases de leur développement. Ce soutien a permis de mettre en place 116 nouvelles aides pour 38 structures différentes.

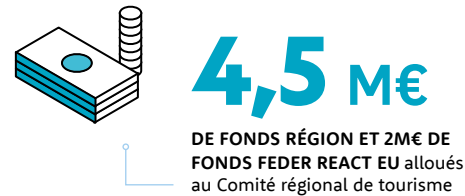
DÉVELOPPEMENT DURABLE Des initiatives concrètes pour une économie inclusive, résiliente et durable

Le garage solidaire Transmission 14 vise à offrir des services de réparation automobile à des prix abordables tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle. Fonctionnant sur un modèle participatif, ce garage a recours à des bénévoles et des mécaniciens professionnels. Il offre des formations aux personnes en situation de précarité pour les aider à acquérir des compétences et à trouver un emploi stable. Ce projet a bénéficié d'un financement régional de 45 K€.

La Consigne havraise vise à réduire les déchets plastiques de la vente à emporter et à promouvoir le recyclage. Un système de consigne permet aux consommateurs de rapporter leurs bouteilles et emballages plastiques dans des points de collecte dédiés. En échange, ils reçoivent une compensation financière ou des avantages. Les emballages sont ensuite triés, nettoyés et recyclés. Ce projet a été financé à hauteur de 64 K€ par la Région.

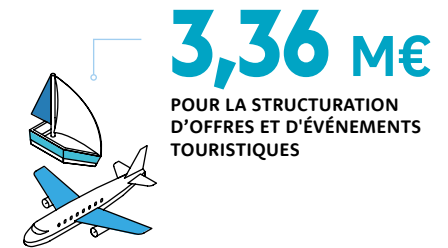
I Tourisme et attractivité

CHIFFRES CLÉS



En 2023 a démarré la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement touristique pour la Normandie. Elle a pour ambition de questionner la politique touristique normande au regard des évolutions du secteur et d'accompagner sa transition vers un modèle plus vertueux. Ainsi, des actions et des expérimentations ambitieuses ont été mises en place pour accompagner la transformation et l'adaptation du secteur comme le déploiement du référentiel Normandie qualité tourisme responsable, les réflexions sur la gestion des flux sur les sites sensibles, le déploiement d'un tarif bas carbone et d'offres de mobilité sans voiture.

2023 correspond, par ailleurs, à la fin de la programmation FEDER 2014-2020 et du dispositif REACT EU dédié à la relance post-COVID ayant permis d'accompagner la transition écologique d'une trentaine d'entreprises touristiques et sites normands.



DÉVELOPPEMENT DURABLE Des formations sur l'adaptation au changement climatique pour les têtes de réseau

En 2023, la Région Normandie avec l'ADEME Normandie et France Nature Environnement a coconstruit un module de formation visant à sensibiliser les têtes de réseaux professionnels à l'adaptation au changement climatique du tourisme normand. Quatre sessions ont été organisées et ont permis de former une cinquantaine de partenaires afin qu'ils puissent eux-mêmes mieux accompagner les socio-professionnels du territoire normand à la prise en compte de l'adaptation dans la gestion de leur entreprise ou site.



Agriculture et ressources marines



En 2023, des fonds Région, FEADER et FEAMPA ont été mobilisés respectivement à hauteur de 62,09 M€, 75,32 M€ et 8,31 M€, soit plus de 145,72 M€, pour soutenir plus de 3 000 porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités de pêche et aquaculture.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

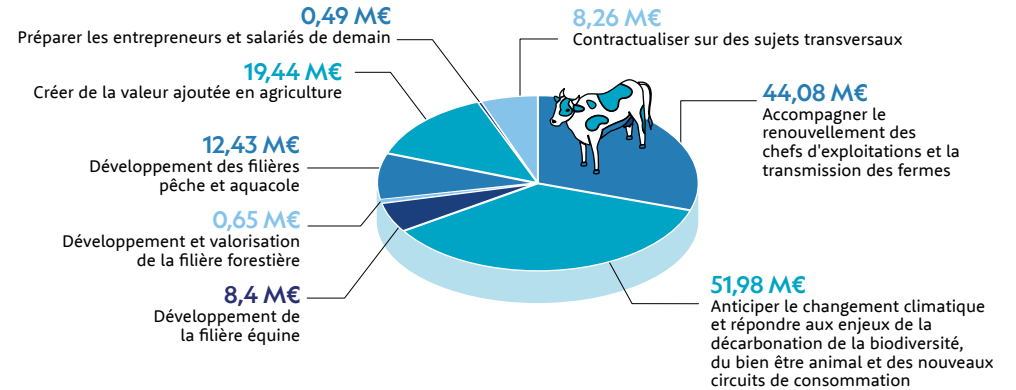
Premiers contrats de transition en agriculture engagés en 2023

Le contrat de transition en agriculture est un contrat sur 5 ans basé sur l'atteinte d'un objectif de résultat mobilisable sur l'une des 3 thématiques suivantes : baisse phytosanitaire de 30%, baisse carbone d'au moins 15%, amélioration de l'autonomie protéique. En contrepartie, les agriculteurs bénéficient d'une aide financière forfaitaire de 18 000 €. Ouvert mi-avril 2023, le dispositif a enregistré 26 dossiers engagés pour cette première année.

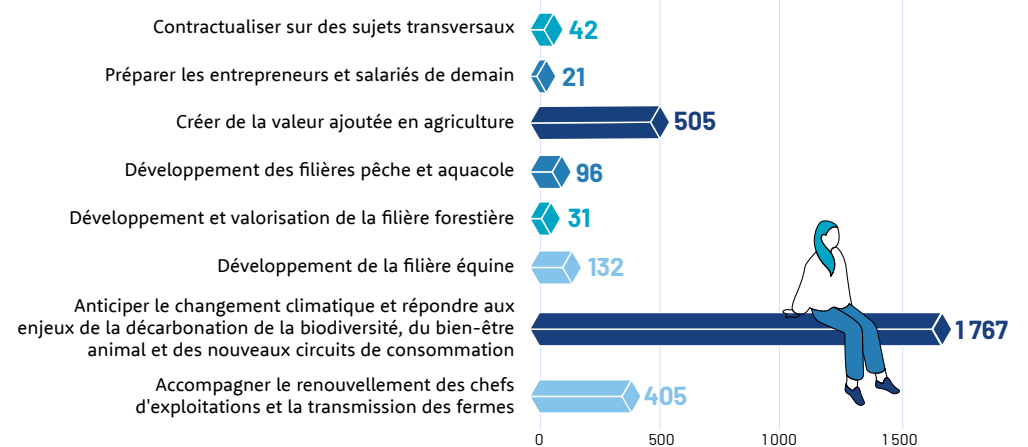
Beaucoup d'exploitations choisissent une orientation vers la décarbonation, en jouant sur différents curseurs, avec l'appui d'une structure d'accompagnement technique agréée par la Région.



RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENJEU (EN M€)



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ENJEUX EN 2023



CHAPITRE 3

Pour permettre à chacun de **bâtir son avenir**, réussir sa **formation** et son **insertion** professionnelles

La Région accompagne la **réussite scolaire et professionnelle** des lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Elle **construit, rénove et équipe** les lycées de Normandie. Elle met en place des **dispositifs de formation** pour les demandeurs d'emploi, finance et développe les **formations sanitaires et sociales**. Elle favorise l'innovation et encourage la **mobilité internationale** des jeunes.





I Lycées

CHIFFRES CLÉS


127 000
LYCÉENS


80 M€
DE DOTATIONS ET SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT attribués
aux établissements publics locaux
d'enseignement (EPL)

236
LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS
ASSIMILÉS



124 M€
D'INVESTISSEMENT DÉDIÉS
aux travaux dans les EPLE



La politique régionale des lycées vise à répondre aux enjeux de continuité pédagogique et d'évolution des pratiques, notamment avec le développement des usages numériques.

Le plan de relance REACT EU 2021-2023 co-financé par l'Union européenne a permis de moderniser certains plateaux techniques, afin de disposer d'équipements en phase avec la transformation numérique et la transition énergétique. En 2 ans, 227 machines industrielles de pointe ont été acquises, pour équiper 56 lycées, pour un coût total de 18,9 M€.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des bâtiments durables dans les lycées

13,6 M€ ont été mobilisés en 2023 pour 38 opérations de rénovation thermique/énergétique de lycées actionnant différents leviers pour réduire leur empreinte carbone :

- 100% des marchés contenant des clauses et critères de développement durable ;
- approfondissement des échanges d'expérience avec les maîtres d'œuvre dans le cadre du suivi de la charte d'engagements réciproques signée en 2022 ;
- préparation de la signature de la charte Fibois pour le développement de l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés, de préférence de proximité, dans ses opérations en maîtrise d'ouvrage ;
- expérimentation d'actions de développement durable dans toutes les opérations (réemploi, gestion des déchets, matériaux biosourcés, prise en compte des enjeux climat et biodiversité) ;
- sensibilisation des utilisateurs des bâtiments de la Région via le suivi des consommations énergétiques conduisant, à conditions météorologiques équivalentes, à une diminution des dépenses énergétiques de chauffage de 9,3% par m² exploité entre 2022 et 2023.



ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

21,2 M€ d'équipements pédagogiques, de restauration et de mobilier ont été achetés en 2023. 2,8 M€ de subventions d'investissement ont été attribués aux lycées privés et aux Maisons familiales rurales (MFR).

La Région a mis en œuvre son programme prévisionnel d'investissement (PPI) avec plus particulièrement en 2023 les actions suivantes :

- poursuite des travaux sur le site patrimonial historique du lycée Pierre Corneille à Rouen (105 M€) ;
- poursuite des travaux du nouveau lycée de Bourg Achard (62,8 M€) ;
- poursuite des travaux de restructuration du lycée Clément Ader à Bernay (46,4 M€), du lycée Raymond Queneau à Yvetot (35,2 M€) et du lycée Jean Moulin aux Andelys (20,1 M€) ;
- 800 opérations de toutes tailles sur la grosse maintenance, la sécurisation, l'accessibilité, la mise aux normes, les menuiseries, la réfection des VRD et des façades.



LE PACK NUMÉRIQUE LYCÉEN

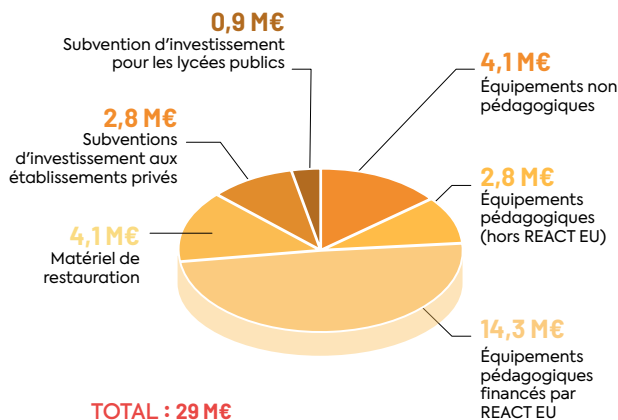
Le Pack numérique lycéen (PNL) soutenu par l'Union européenne (React EU) est déployé depuis la rentrée scolaire 2021. Il vise à élever les compétences numériques des élèves et de la communauté éducative en confortant leur environnement et en accompagnant les usages. La Région fournit un espace numérique de travail, le wifi campus et près de 39 000 ordinateurs portables par an aux lycéens primo-entrants en seconde et CAP dans les établissements publics et privés volontaires (16 M€).

En parallèle, 1,41 M€ ont été alloués en 2023 au titre de la médiation numérique à travers un programme d'accompagnement aux usages.

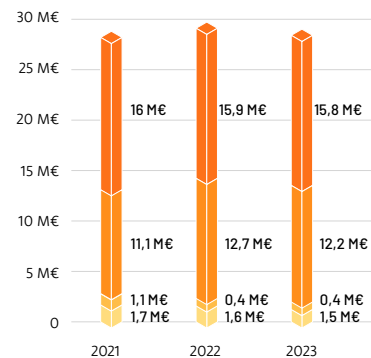
Figurent parmi ces actions :

- ateliers de prise en main du Pack numérique lycéen auprès de plus de 5 000 lycéens ;
- abonnement de tous les lycéens (publics) à la ressource numérique Wooflash utilisant l'intelligence artificielle pour favoriser la mémorisation et les apprentissages en autonomie ;
- expérimentation des manuels scolaires numériques dans 33 lycées.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE (HORS CONSTRUCTION ET TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS)



ANCER LE NUMÉRIQUE DANS LES EPLE



- Mettre un portable à disposition des lycéens normands
- Moderniser les équipements informatiques et l'infrastructure
- Développer les ressources et usages numériques
- Déployer l'accès au Très Haut Débit

I Enseignement supérieur

2023 était la première année de mise en œuvre du **Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2022-2028** avec la volonté de faire de la Normandie un territoire d'excellence et d'expérimentation pour l'ensemble des acteurs.

SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

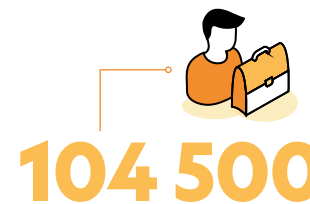
En 2023, la Région s'est engagée pour plus de **18 M€** dans un soutien renouvelé aux établissements d'enseignement supérieur publics, ou privés d'intérêt général, par l'élaboration d'accords de partenariat stratégiques et la mobilisation du nouveau dispositif régional Normandie Sup' dans les établissements publics et privés volontaires (16 M€).

DÉVELOPPER LES BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

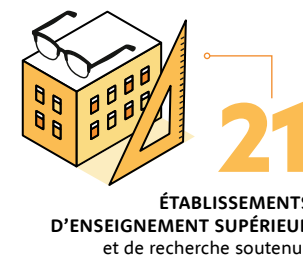
En 2023, la Région s'est engagée à soutenir les projets immobiliers de l'enseignement supérieur pour plus de **8 M€** :

- extension du Dôme en lien avec Science Po Rennes à Caen (3 M€) ;
- campus de Saint-Lô de l'université de Caen (2,4 M€) ;
- aménagement d'un pôle santé étudiant du CROUS (2 M€) ;
- aménagement des lieux d'accueil du GANIL (600 K€) ;
- étude de programmation de la Maison normande des sciences du numérique du campus du Madrillet (INSA Rouen) (240 K€).

CHIFFRES CLÉS



ÉTUDIANTS (année scolaire 2021-2022)



PRÈS DE



DÉVELOPPEMENT DURABLE Le développement durable intégré aux infrastructures et à la formation



Le soutien régional à l'enseignement supérieur est particulièrement tourné vers les enjeux de transition écologique, comme en témoignent des projets d'envergure :

- rénovation et restructuration des bâtiments visant l'adaptation de l'immobilier via l'optimisation des surfaces et l'efficacité énergétique ;
- projet « TRANSITION » (université Rouen Normandie), lauréate de l'appel à projets ExcellencES-France2030, devenant une référence sur la transition et l'aide à la décision des acteurs socioprofessionnels via la culture et la matrise des risques liés au changement climatique.

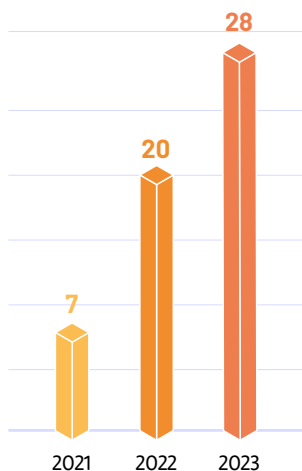
I Apprentissage



La politique apprentissage de la Région, mise en place en 2020 suite à la réforme de l'apprentissage, est désormais bien identifiée par les CFA. Leurs demandes et leurs projets sont argumentés et répondent, dans un contexte de métiers en tension et d'effectifs d'apprentis élevés, aux besoins des territoires, aux enjeux de la transformation écologique et à l'impératif de favoriser la réussite des jeunes.

La dynamique collective animée par la Région dans le cadre du label CFA innovant permet d'encourager les améliorations de l'apprentissage, tout particulièrement le développement durable et la mise en place de stratégies de responsabilité sociétale et environnementale.

NOMBRE DE CFA DÉTENTEURS D'UN LABEL "CFA INNOVANT" ACTIF



CHIFFRES CLÉS

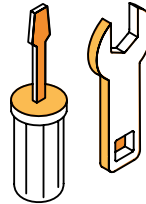
17,2 M€

ONT ÉTÉ AFFECTÉS À L'APPRENTISSAGE (CONTRE 16,7 M€ EN 2022) :

- 573 K€ au fonds de soutien à l'apprentissage (numérique, multimodalité pédagogique des CFA, pratiques pédagogiques innovantes, nouvelles offres de formation)
- 486 K€ aux équipements pédagogiques des CFA
- 12,2 M€ aux travaux (exemple : construction du nouveau pôle de formation de l'AFPI ESE à Evreux, d'un internat restauration sur le campus 2 du CFA FIM à Saint-Lô, rénovation-agrandissement du pôle de formation de la région havraise de l'AFPI ESE).

28

CFA NORMANDS DÉTENTEURS DU LABEL CFA INNOVANT, démontrant leurs actions d'innovations pédagogiques et d'amélioration continue pour les apprentis, les employeurs et les formateurs)



DÉVELOPPEMENT DURABLE Extension du CFA interconsulaire de l'Eure : intégration des enjeux durables



Doté d'une subvention régionale de 7,7 M€, le projet d'extension du CFA interconsulaire de l'Eure à Val-de-Reuil a été mené dans le respect du bio-climatisme dans toutes ses composantes (chauffage passif, ensoleillement, rafraîchissement). L'opération intègre également une réflexion sur l'écoconstruction, sur le volet énergétique en réduisant les déperditions, sur le choix de matériaux de préférence biosourcés. Il a été pensé pour avoir un faible impact environnemental à la fois en construction et en exploitation.

I Orientation



CHIFFRES CLÉS



5,2 M€

DE SOUTIEN RÉGIONAL AUX MISSIONS LOCALES et 50 689 jeunes accueillis



2 265

PERSONNES REÇUES dans les 33 points relais conseil VAE

1 M€

DE CONTRIBUTION RÉGIONALE au Carif-Oref de Normandie



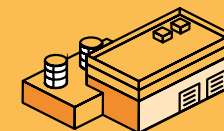
2,2 M€

DE CONTRIBUTION POUR L'AGENCE RÉGIONALE de l'orientation et des métiers



30 000

VISITEURS AU SALON RÉGIONAL DE L'ORIENTATION



1 300

ENTREPRISES INSCRITES SUR DESTINATION MÉTIER et 1 700 ambassadeurs métier/formation

AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

En 2023, l'agence a poursuivi le déploiement de l'évènement itinérant « Les Métiers en tournée ». Elle a enrichi l'offre de service Destination Métier, élargie aux stages professionnels et d'études, ainsi que sa gamme de publications pour outiller les équipes éducatives et informer les élèves et les familles.

L'agence pilote l'attractivité des métiers et des formations, dans le cadre des consortiums du plan France 2030, pour attirer et former les talents de demain dans des secteurs à fort potentiel : nucléaire, biotechnologie, cybersécurité, hydrogène.

Elle est par ailleurs engagée dans une démarche de RSO – responsabilité sociétale des organisations – comme une intégration volontaire des enjeux sociaux et environnementaux dans ses missions et dans son organisation.

ANIMATION DE LA RELATION EMPLOI-FORMATION

Le lancement de la démarche « Engagements compétences 2050 : les ambitions pour la formation et l'orientation des Normands » s'est concrétisé par :

- un séminaire régional rassemblant 700 participants de l'écosystème emploi-formation-orientation ;
- l'adoption du **Contrat de plan régional des formations et de l'orientation professionnelle-Schéma régional des formations sanitaires et sociales (CPRDFOP-SRFSS)** en assemblée plénière de décembre 2023.

Un nouvel accord de branche a été conclu avec les acteurs professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social. Le Carif-Oref est venu en appui de cette démarche via sa publication qui vise à identifier les besoins en emploi et à offrir une photographie complète de l'appareil de formation en Normandie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sécuriser les parcours et encourager la RSE

Les 13 animateurs emploi-formation fluidifient et sécurisent les parcours des personnes fragiles en recherche d'emploi, tout en répondant aux besoins des entreprises qui recrutent. L'accent est mis sur celles qui portent une démarche RSE ou qui font évoluer leur activité en réponse au changement climatique.

I Formation professionnelle



CHIFFRES CLÉS

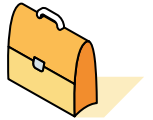
216 M€

ENGAGÉS EN 2023 pour l'ensemble des dispositifs



24 341

PERSONNES ENTRÉES en formation



56%

DE STAGIAIRES femmes

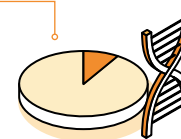


66,7%

DE PUBLIC PAS OU PEU QUALIFIÉ (inférieur au bac)

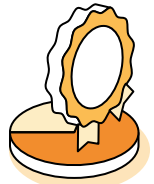
10%

DE BÉNÉFICIAIRES en situation de handicap



84%

DE STAGIAIRES ENTRÉS EN 2023 sur une formation Qualif ont obtenu une certification



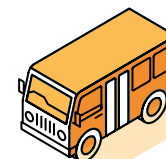
71,4 M€

VERSÉS AUX STAGIAIRES au titre de la rémunération



995

STAGIAIRES HÉBERGÉS dans un centre AFPA



5 523 €

CONSACRÉS AUX AIDES À LA MOBILITÉ et à l'équipement soit 39 aides attribuées

PRÉPARER ET FORMER LES ACTIFS RESPONSABLES DE DEMAIN

En 2023, la Région a poursuivi ses efforts sur la préparation des demandeurs d'emploi avec des dispositifs sur mesure qui s'adaptent aux besoins des personnes (lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme, construction de projet professionnel, immersion professionnelle). Ces formations permettent notamment d'appréhender la place d'un actif face aux enjeux de changement climatique. Des actions de sensibilisation à ces enjeux sont proposées aux stagiaires avec la mise en œuvre de projets pédagogiques, qui ont fait l'objet de valorisation auprès du grand public (exposition #Avenir).

Par ailleurs, un tiers du catalogue de formation qualifiante et certifiante concerne des formations de métiers « verts » ou « verdissants ».

ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES

Si la Région assure la rémunération des stagiaires en formation professionnelle, elle leur permet également de financer leur hébergement, notamment dans un objectif de réduction des déplacements. En 2023, environ 70 000 nuitées ont été prises en charge.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES STRUCTURES DE FORMATION

Parce que le numérique et les enjeux climatiques bouleversent l'acte pédagogique, la Région a accompagné les structures de formation dans la mutation pédagogique (exemple : formation à distance) et la professionnalisation des acteurs (exemple : formation de formateur).

CHIFFRES CLÉS

14 800
ENTRÉES EN FORMATION PROFESSIONNELLE sur des dispositifs de construction de projets, de remise à niveau et d'actualisation des compétences

531 PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE FORMÉES

8 584
ENTRÉES EN FORMATION QUALIFIANTE

DÉVELOPPEMENT DURABLE Des acteurs mobilisés pour agir

La Région a engagé en 2023, avec la contribution des acteurs de la formation, des actions pour que soient intégrés les enjeux du développement durable dans la formation professionnelle avec notamment :

- La co-construction d'un kit pédagogique à destination des stagiaires de la formation professionnelle accueillis sur les dispositifs régionaux, diffusés aux organismes de formation
- La structuration d'une méthode pour identifier les enjeux de transition dans secteurs métiers et secteurs et y répondre en faisant évoluer les contenus de formation.

Formations sanitaires et sociales



5 850

BOURSIERS

CHIFFRES CLÉS



10 878

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN FORMATION
(8 812 étudiants du sanitaire et
2 066 étudiants du social).



10 M€

VERSÉS AUX
ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS
(bourses et aides sociales)

61,2 M€
DE DOTATION DE FONCTIONNEMENT
(sanitaire : 50,8 M€ ; social : 10,4 M€)



ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION AUX BESOINS ET ENJEUX DU TERRITOIRE

En décembre 2023, la Région a adopté son Schéma régional des formations sanitaires et sociales pour la période 2023-2028. Celui-ci prévoit notamment un enjeu transversal autour de la prise en compte des transitions dans les actions déployées ainsi qu'une gouvernance intégrant la pluralité des acteurs. A ce titre, la Région a signé en mars 2023 un accord de partenariat sanitaire et social avec l'ensemble des branches professionnelles. Dans le même esprit, la Région a initié une nouvelle modalité d'animation des instituts de formation sous la forme d'une rencontre annuelle, pour gagner en mutualisation et partager des expériences réussies.

ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

L'expérimentation d'une rémunération des stagiaires a été maintenue en 2023 pour des élèves en formation d'aide-soignant, d'accompagnant éducatif et social et d'ambulancier.

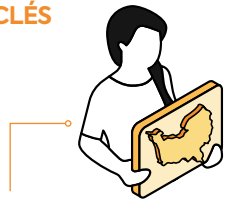
ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE FORMATION

La Région finance le fonctionnement des structures de formation autorisées et agréées ainsi que des projets d'investissement d'instituts de formation en santé comme par exemple le lancement des travaux de l'IFSI de Cherbourg (15,5 M€).



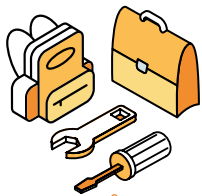
I Les actions jeunesse

CHIFFRES CLÉS



422 000

JEUNES NORMANDS SONT ÂGÉS DE 15 À 25 ANS



127 000
LYCÉENS

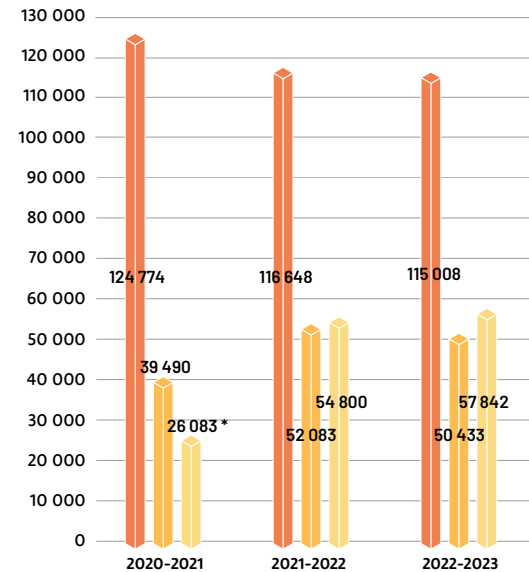
104 500
ÉTUDIANTS

39 000
APPRENTIS

En prise directe avec la jeunesse, la Région développe une approche globale des parcours des jeunes, en prenant en compte les différents temps de vie et en assurant l'équité des offres, quelle que soit la situation des bénéficiaires. Elle renforce, par ailleurs, les actions de médiation pour toucher les jeunes les plus éloignés des dispositifs.

L'année 2023 a particulièrement été marquée par :

- la mise en place d'une journée de restitution des actions éducatives jeunesse en marge de la cérémonie de remise du prix Liberté ;
- la création d'une page web d'information dédiée aux jeunes et à leur famille, permettant de faciliter l'accès aux offres ;
- le lancement de la 3^e promotion du Conseil régional des jeunes en septembre 2023 et l'intégration dans les politiques régionales des propositions formulées par les jeunes de la 2^e édition concernant l'environnement, la vie étudiante et la culture.



ATOUTS NORMANDIE

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre d'adhérents au volet loisirs

ACTIONS ÉDUCATIVES

- Nombre de bénéficiaires du programme régional de actions éducatives (PRAE)

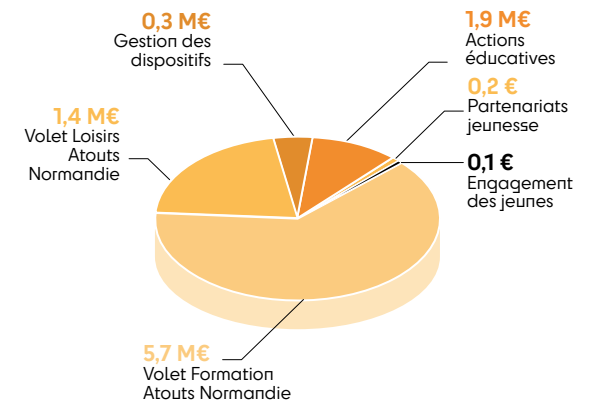
* 43 088 jeunes inscrits annulation d'actions en raison de la crise sanitaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE Des actions éducatives axées sur la citoyenneté



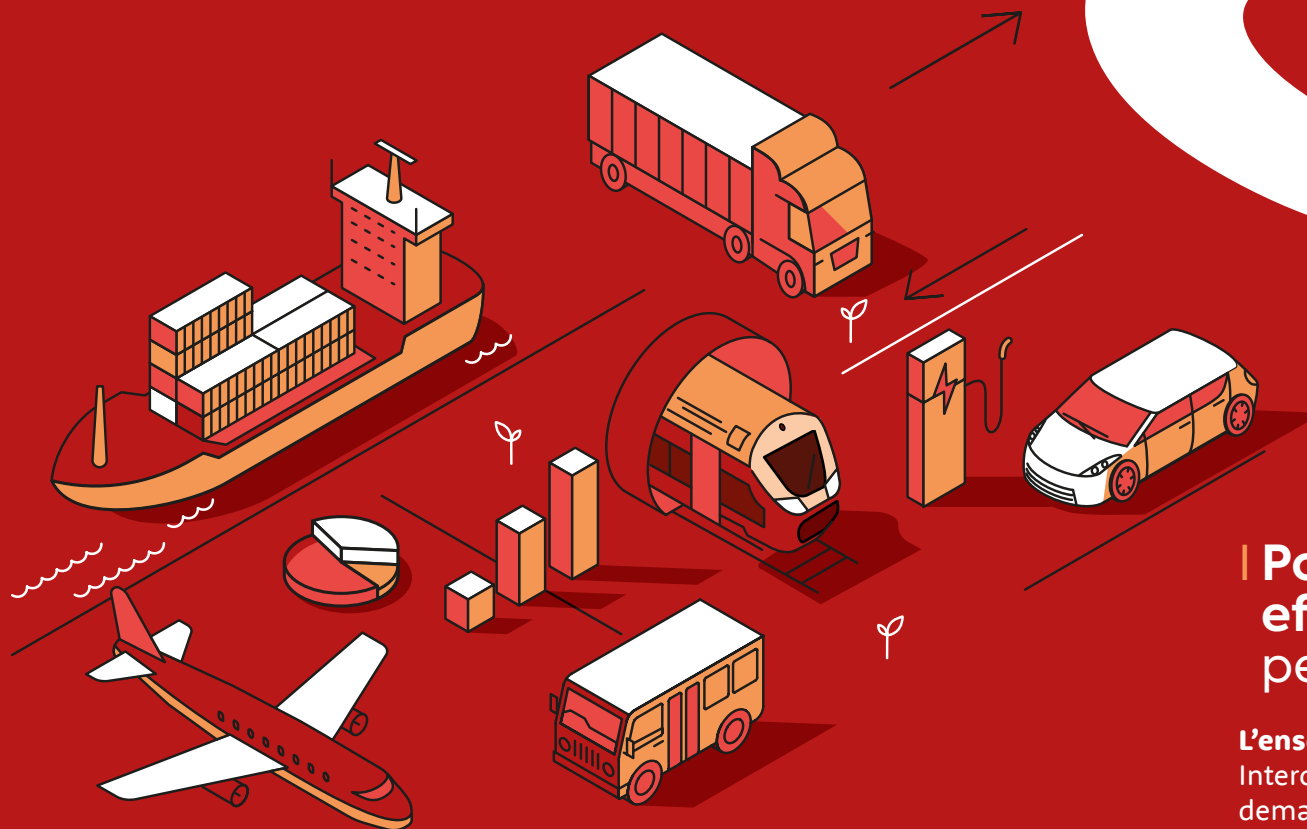
En 2023, la 2^e promotion du Conseil régional des jeunes a proposé une action liée à l'environnement, consistant en « des stages pour sensibiliser et accompagner les jeunes à agir pour la transition écologique au travers de gestes simples ». Cette proposition a été adoptée par l'Assemblée plénière du 26 juin 2023 pour être mise en œuvre sur l'année 2024.

BUDGET RÉALISÉ 2023 - JEUNESSE (M€)



CHAPITRE

04



■ Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie

L'ensemble des transports publics normands (trains TER et Intercités, lignes de cars régulières et scolaires, transport à la demande, covoiturage) **sont désormais réunis sous une seule et même bannière : Nomad, le réseau de mobilité à l'échelle de toute la Normandie.**

Dans ce nouveau contexte, la Région poursuit plusieurs objectifs : **développer et harmoniser l'offre de transport, moderniser le matériel, améliorer la qualité de service, adapter les dessertes et les tarifs aux besoins des voyageurs.**

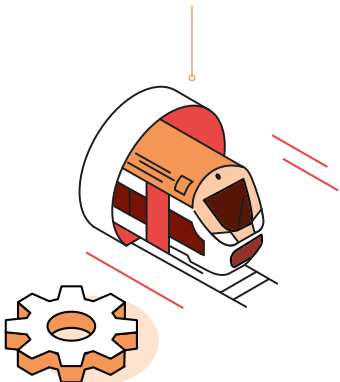


I Ferroviaire : Modernisation du matériel et des infrastructures



418,5 M€

DE CRÉDITS MOBILISÉS en 2023
pour les transports ferroviaires



L'utilisation de biocarburant de type B100 pour les trains de Paris-Granville mise en place en 2022 et pérennisée en 2023, génère une baisse de plus de 60% des émissions de gaz à effet de serre (GES), évitant la production de l'équivalent de 11 000 tonnes de CO₂ par an.

En parallèle, pour améliorer le service aux voyageurs, **réduire l'autosolisme et encourager l'usage du train**, la Région poursuit plusieurs démarches :

- la construction d'un technicentre au Havre pour l'entretien des nouvelles rames ;
- la modernisation du matériel roulant avec pour objectif de remplacer les dernières rames tractées circulant dans la vallée de la Seine. 2023 a ainsi vu la livraison de la première rame de type OMNEO2 ;
- la rénovation de l'ensemble des 56 rames de type AGC.

I Convention Lignes normandes

En 2023, la Région et SNCF Voyageurs ont signé une nouvelle convention d'exploitation des lignes normandes pour 2024-2033 qui stabilise la contribution régionale versée à l'exploitant autour de 181 M€ par an. L'objectif de la Région est de poursuivre l'amélioration de la qualité de service.

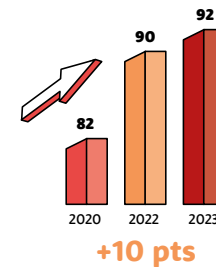
Les investissements de la Région dans l'acquisition de nouveaux matériels roulants

se sont accompagnés d'une amélioration nette de la ponctualité des lignes normandes, qui est ainsi passée de 89,6% en 2019 avant la reprise des trains Intercités, à 92,4% en 2023. **Ces améliorations sont particulièrement importantes sur les axes reliant la Normandie à Paris.**

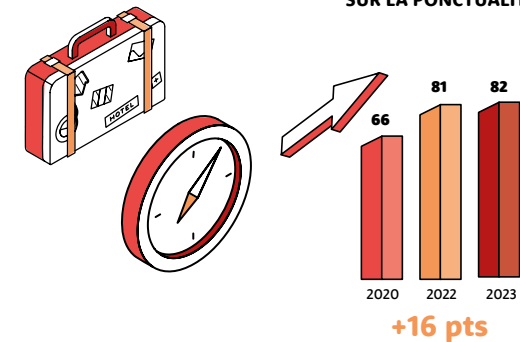
La satisfaction des clients sur le service proposé ainsi que le taux de recommandation reflètent le poids important de ce mode de transport qui répond aux impératifs de développement durable.

LES VOYAGEURS APPRÉCIENT LA QUALITÉ DE SERVICE DES TRAINS NOMAD

TAUX DE SATISFACTION
SUR L'ENSEMBLE DU SERVICE



TAUX DE SATISFACTION
SUR LA PONCTUALITÉ



PLUS DE

2,61

MILLIARDS DE VOYAGEURS-
KILOMÈTRES enregistrés en 2023
sur le réseau Nomad Train, contre

2,38

MILLIARDS EN 2022



DÉVELOPPEMENT DURABLE Report de la voiture vers le train

Les bons résultats de la qualité de service entraînent un retour massif des usagers dans les trains, en particulier de la clientèle occasionnelle. **On observe en 2023 +7,4% de voyageurs par rapport à 2022 et +15% par rapport à 2019.** Le train du Mont Saint-Michel remporte le succès escompté avec plus de 28 000 voyageurs transportés soit +15% de fréquentation du 2 juin au 25 septembre 2023 vs 2022.

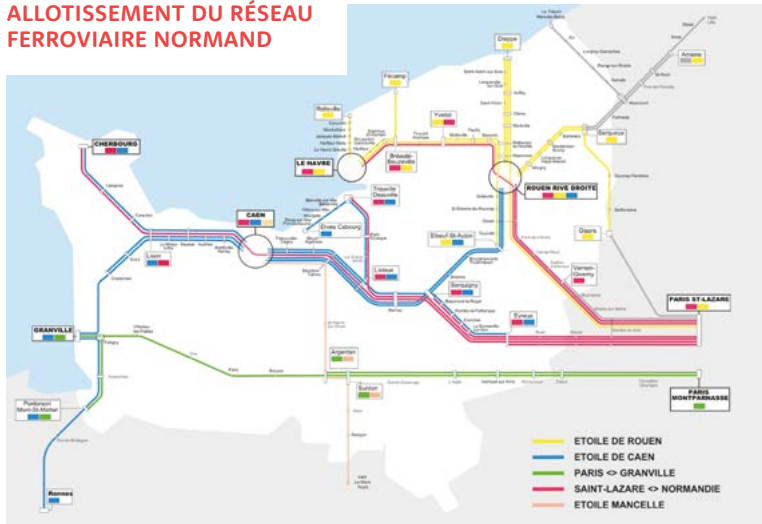


I Ouverture à la concurrence

La Région Normandie travaille sur l'ouverture à la concurrence de son réseau ferroviaire depuis plusieurs années. Afin de gérer ce dispositif dans les délais réglementaires, les moyens humains de la Direction des Mobilités et Infrastructures ont été renforcés en 2023 par la création d'un pôle constitué de 13 agents aux profils pluridisciplinaires. Ce pôle Ouverture à la concurrence est notamment chargé du lancement des appels d'offres et du suivi des contrats.

Conformément à la stratégie régionale validée en Assemblée plénière en octobre 2022, l'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire de voyageurs en Normandie se fait de manière progressive et échelonnée avec 5 lots identifiés :

ALLOTISSEMENT DU RÉSEAU FERROVIAIRE NORMAND



L'étoile de Caen a été choisie comme premier périmètre d'ouverture avec une circulation des premiers trains fixée en juillet 2027. Quatre autres lots s'ensuivront (Etoile de Rouen en 2029, Paris/Granville et Etoile Mancelle en 2031 et Normandie-Saint Lazare en 2024).

DÉVELOPPEMENT DURABLE Des contrats exemplaires



La Région Normandie souhaite que la nouvelle génération de contrats pour l'exploitation des trains régionaux soit exemplaire en matière de développement durable. Il est ainsi attendu dans l'offre des candidats que l'ensemble des procédures et actions contribuant à l'exploitation des trains régionaux soit pensé avec l'objectif d'améliorer la performance environnementale de l'activité et des actifs (dont les matériels roulants, les sites et ateliers de maintenance, et les autres bâtiments).

Parmi les priorités inscrites par la Région dans ses appels d'offres, figurent la qualité de service aux usagers, la gestion du personnel, un meilleur cadencement des trains et une amplitude élargie des horaires.

I Lignes routières

La mise en place du système d'aide à l'exploitation (SAE) se poursuit, 1 614 véhicules sont à présent équipés.

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de 10 lots de marchés de transport de voyageurs dans le Calvados. La Région poursuit son engagement d'inciter les entreprises prestataires à se mobiliser en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Dans la même logique, la Région a poursuivi son expérimentation en faveur du covoiturage en testant en 2023 l'extension de son dispositif à tout le territoire.

Le projet lié à l'expérimentation d'un autocar roulant à l'hydrogène, permettant de répondre aux enjeux actuels liés à l'environnement, s'est également poursuivi avec l'inauguration en 2023 d'un prototype Nomad Car H₂.

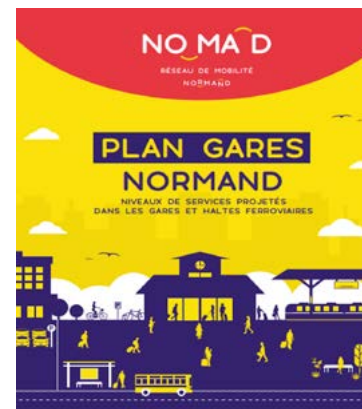


I Intermodalité



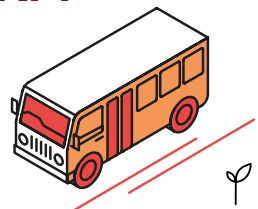
La Région a voté en Assemblée plénière du 18 décembre 2023, le Plan Gares normand, qui définit la stratégie régionale en matière de services en gares et haltes pour le développement de l'intermodalité. Des services attractifs et plus lisibles en gare et aux abords permettent d'accroître l'attractivité du train et d'encourager le report modal vers les transports collectifs.

Il constitue le cadre de référence du travail partenarial entre la Région, SNCF Gares & Connexions, les transporteurs et les collectivités locales.



+ de 35 millions de KM

PARCOURUS PAR AN PAR LES CARS NOMAD via 130 lignes régulières (5,6 millions de voyages commerciaux annuels) et 2 197 circuits scolaires (104 186 élèves transportés quotidiennement)



25 des 32 arrêts ferroviaires inscrits dans le Schéma directeur d'accessibilité normand sont désormais complètement accessibles, dont la gare de Granville grâce aux récents travaux de rehaussement des quais. De nombreux projets d'aménagements de pôles d'échanges aux abords des gares sont en cours (Pontorson, Bernay, Dieppe, etc.), cofinancés par la Région.

Ainsi, à Bourgheroulde Thuit-Hébert, les travaux aboutis à l'automne 2023 ont permis la création d'un parking de 45 places avec dépose-minute, de bornes de recharge électriques, d'arceaux vélos et d'un îlot central pouvant accueillir 2 autocars NOMAD... En parallèle, la Région a renforcé la desserte de cette halte qui fait partie du périmètre du futur Service express régional métropolitain (SERM) rouennais. Depuis décembre 2023, tous les trains de l'axe s'y arrêtent.



Réseau routier

Dans le cadre de sa politique pour les itinéraires routiers d'intérêt régional (IRIR), la Région a poursuivi en 2023 à hauteur de 20,4 M€ son soutien aux Départements, maîtres d'ouvrage des opérations d'aménagements routiers, et à l'Etat pour les opérations sur les routes nationales inscrites au Contrat de plan Etat-Région (CPER). Ces aménagements routiers sont accompagnés de nombreuses mesures environnementales qui contribuent à améliorer les routes et à protéger leurs abords.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des chantiers exemplaires

- Le chantier des accès Sud au pont Flaubert à Rouen se veut un chantier exemplaire. **Une chaîne logistique de transport massifié a été mise en place pour acheminer les matériaux de remblais.** En complément de celles prévues par l'aménageur du quartier Flaubert, des mesures environnementales en faveur du lézard des murailles ont été mises en œuvre, avec réalisation d'un suivi écologique de l'efficacité des mesures.
- En matière de routes, la Région est également intervenue dans le financement (3 M€ sur un coût total de 13 M€) des travaux de complément au demi-diffuseur d'Heudebouville sur l'A13. **Ces travaux sont couplés à la mise en place du système de péage flux libre qui contribue à réduire les émissions polluantes et renaturaliser des espaces.**



Ports

Dans le domaine portuaire, le soutien de la Région en 2023 s'est concentré sur l'amélioration des dessertes ferroviaires et le développement de l'hinterland des ports régionaux comme des terminaux d'Haropa Port. Ainsi, la construction du terminal multimodal du port de Cherbourg vise à relier, grâce au ferroutage, le sud-ouest de la France à la Grande-Bretagne et l'Irlande.

La Région a également cofinancé la construction d'un dispositif de transport combiné aux Aubrais, près d'Orléans, afin d'assurer l'évacuation des conteneurs qui arrivent au Havre par un mode massifié, évitant ainsi l'augmentation du nombre de camions sur la route.





Pour un développement durable et équilibré des territoires

La Région accompagne le développement équilibré et durable du territoire régional à travers son SRADDET et des outils de contractualisation avec l'Etat et les intercommunalités. Elle se mobilise par ailleurs pour répondre aux enjeux de revitalisation urbaine, d'accès à la santé, de cadre de vie, d'aménagement numérique et de préservation environnementale des territoires.



| SRADDET



Après plus de 30 ateliers de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire entre mars 2022 et mai 2023 pour travailler sur le rayonnement de la Normandie et répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux, la Normandie a été la première Région de France à voter la proposition de modification de son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) pour répondre à la loi Climat et résilience et viser le zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette large concertation avec les acteurs normands a permis de définir collégialement les modalités suivantes de territorialisation de la réduction de la consommation d'espaces :

- périmètres de territorialisation à l'échelle Inter-SCoT, SCoT ou EPCI au choix des territoires ;

- 5 critères autour des dynamiques d'emploi, de la consommation foncière passée, du caractère de centralité, des évolutions démographiques et des espaces naturels ;
- création d'une enveloppe mutualisée à l'échelle régionale qui représente 15% de la consommation d'espaces possible entre 2021 et 2030 afin d'anticiper le recul du trait de côte et les projets d'envergure nationale ou régionale.

La modification présente aussi les objectifs et règles adaptés aux réalités des territoires normands afin de répondre aux enjeux de la loi Climat et résilience d'août 2021.

Sa rédaction a ensuite été amendée pour prendre en compte les précisions relatives au ZAN apportées par la loi du 20 juillet ainsi que les observations recueillies lors de la phase de consultation.

| Contrat de plan État-Région (CPER)



Le projet de CPER présenté aux élus régionaux en juin 2023 a permis d'établir les engagements de l'État et de la Région Normandie sur l'enseignement supérieur et la recherche (79,98 M€), la transition énergétique (53,7 M€) et l'attractivité du territoire (57,34 M€). L'investissement sur la santé sera valorisé avec un engagement régional de 200 M€. Les mobilités seront intégrées au projet de CPER lors d'une phase ultérieure.

Après les phases de consultation obligatoires, le CPER pourra être adopté par l'assemblée régionale.

| CPIER Vallée de la Seine



La contractualisation liée au développement de la vallée de la Seine, portée par les Régions Île-de-France et Normandie ainsi que l'État, a permis depuis 2015 d'accompagner de nombreux projets diversifiés et très souvent complémentaires afin de rendre ce territoire plus attractif et résilient à l'horizon 2030.

Depuis 2015, dans le cadre du CPIER, **198,77 M€ ont été engagés pour des infrastructures de transport, 31,82 M€ pour le développement économique et 6,55 M€ pour des projets d'aménagement durable.**

2023 a été une année de programmation (avec près de 8 M€ d'engagement financier) mais aussi de préparation des années à venir avec l'actualisation du schéma stratégique à l'horizon 2040 et l'élaboration du futur contrat de plan interrégional pour la période 2024-27. Près d'une trentaine de contributeurs (SNCF Réseau, VNF, Haropa, CCI Île de France et Normandie, CESER, France Chimie Normandie...) ont montré leur intérêt à poursuivre cette démarche de développement durable.



DÉVELOPPEMENT DURABLE L'Observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine



Depuis 2019 et dans le cadre du CPIER, la Région accompagne avec l'Etat cet observatoire qui associe le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, les CAUE 76 et 27 et le Conservatoire des espaces naturels de Normandie. Il permet de prendre la mesure des dynamiques d'évolution des paysages dans un contexte de changement climatique et de réindustrialisation du territoire, en comparant 150 points de vue à intervalles de temps réguliers. La valorisation de cette démarche paysagère est en cours avec plusieurs sites d'expositions ainsi que la mise en place d'une cartographie dynamique permettant de visualiser les photographies.



Le canal et les écluses de Tancarville depuis le pont de Tancarville, mai 2020.



L'affiche de l'exposition



Revitalisation urbaine



La Région a engagé en 2023 plus de 14 M€ pour soutenir des projets de revitalisation urbaine.

8,8 M€ ont été mobilisés pour le traitement et la reconversion des friches dans le cadre du partenariat entre la Région et l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN). Ils vont permettre de donner un nouvel usage à 136 hectares d'espaces artificialisés, en cohérence avec l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols inscrit dans le SRADDET. C'est le cas par exemple d'anciens équipements publics ou logements sociaux amiantés qui vont être démolis et réinvestis, au sein de villes moyennes ou centres-bourgs structurants comme Val-de-Reuil, Blangy-sur-Bresle, Blainville-sur-Mer, La Ferté-Macé...

Dans le cadre des conventions signées avec l'Agence Nationale de rénovation urbaine sur les 22 quartiers d'intérêt national ou régional ou sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la Région a engagé près de 2,8 M€ pour soutenir leur revitalisation (exemple : aménagement d'une voie douce dans le quartier de Nétreville à Evreux). Ces investissements sont complétés par un volet cohésion sociale pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation.

L'effort de la Région en faveur de la revitalisation des centres-villes reconstruits après-guerre s'est poursuivi via l'engagement de 103 M€ et la mise en lumière de ce patrimoine spécifique. Deux nouvelles communes ont été labellisées « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » : Evreux (27) et Rives-en-Seine (76).

Enfin en 2023, le dispositif d'aide à la rénovation des logements locatifs dans les centres-bourgs a encore remporté un vif succès avec 1,4 M€ engagés pour la réhabilitation de 142 logements. Par ailleurs, en lien avec la mise en œuvre du SRADDET, une réflexion a été lancée en partenariat avec les services de l'Etat sur la problématique des logements vacants.

Soutenir un développement rural durable avec le programme LEADER



Le programme européen LEADER est destiné à soutenir des stratégies de développement rural locales. Les fonds européens alloués à ces programmes locaux permettent de cofinancer des projets ruraux dans de multiples secteurs (tourisme, entreprises, culture, environnement...). Ce programme est mis en œuvre par la Région Normandie et par les territoires LEADER organisés en Groupe d'action locale (GAL).

L'année 2023 a été une année de transition, entre la finalisation du programme 2014-2022 et la réception des candidatures 2023-2027.

Le nouvel appel à candidatures a mis l'accent sur la prise en compte :

- du développement durable de manière systématique ;

- des nécessités d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ces effets actuels et prévisibles mis en évidence par le GIEC normand.

18 territoires LEADER ont été retenus.

Pour la programmation 2014-2022, 264 dossiers ont été programmés pour un montant de subvention européenne de 9,5 M€, dont 46 concernent le développement durable des territoires ruraux pour 1,5 M€.

Quelques exemples : création d'un point info biodiversité à Lessay (Manche) par le Centre permanent d'initiative pour l'environnement, création d'une maison du vélo et des mobilités solidaires dans le pays de Falaise (Calvados) par l'association La Ruche Ressourcerie...

Contrats de territoire



28 contrats prolongés se sont achevés, concluant ainsi la génération de contrats de territoires 2017-2022. Au total, plus de 1 000 opérations ont été financées, avec un soutien régional de plus de 450 M€. Elles ont permis d'accompagner le développement et la compétitivité des territoires pour en favoriser l'attractivité.

Le nouveau cadre de la contractualisation 2023-2027 a commencé à être déployé. Avec une enveloppe de 360 M€ sur 5 ans, la Région souhaite maintenir son effort en direction des territoires afin de favoriser leur attractivité, mais aussi les accompagner dans la mise en œuvre des transitions climatiques et écologiques.

Ainsi, chaque projet fait l'objet, en fonction de sa nature, d'une analyse, au regard de la prise en compte des objectifs de sobriété foncière, de performance énergétique, d'adaptation du territoire au changement climatique, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité et de développement des mobilités douces et décarbonées.

3 contrats ont été négociés dans ce cadre. Ils intègrent 41 projets pour un soutien régional de près de 14 M€, dont de nouveaux aménagements du musée Juliobona à Lillebonne ou la revitalisation du cœur de bourg de Gamaches-en-Vexin par la rénovation énergétique de friches et la renaturation d'espaces publics.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'adaptation au changement climatique
via les contrats de territoires

Le contrat passé avec la communauté de communes Terroir de Caux (76) a permis de relocaliser le camping municipal de Quiberville. Inclus dans la démarche globale de recomposition territoriale de la basse vallée de la Saône, ce projet vise à répondre au risque de submersion marine tout en prenant en compte les usages socio-économiques et en améliorant la qualité des milieux naturels. Il permet la reconnexion de la Saône à la mer et la restauration du cours d'eau sur le terrain de l'ancien camping tout en maintenant un hébergement touristique sur la commune.

Favoriser l'accès à la santé
sur tous les territoires

Une feuille de route « Santé 2023-2030 : la santé au cœur de l'action régionale » a été validée en 2023.

Son objectif est d'irriguer de manière très transversale l'ensemble des politiques régionales.

Cette feuille de route fixe 4 priorités :

- former et attirer les professionnels de santé du sanitaire et du social de demain ;
- accroître l'accès aux soins sur tout le territoire ;
- soutenir les acteurs de l'innovation et de la recherche au profit de la santé des Normands et de l'économie régionale ;
- inciter les Normands à prendre soin de leur santé au quotidien (bien-être).



Aménagement numérique



Au-delà de l'investissement dans des infrastructures (fibre optique, supercalculateur), la Région agit pour accompagner les Normands dans une pratique numérique durable :

- 1^{er} festival Normandie Connectée (116 animations dans 34 lieux) ;
- 9 expérimentations de tiers-lieux de formation financés ;
- projet de campus Normandie Cyber.

La Région renforce l'écosystème de la donnée avec le DataLab Normandie :

- 5 projets en environnement-santé-énergie via un premier Datathon ;
- 8 preuves de concept financées mobilisant l'intelligence artificielle ;
- 48 jeux de données ouverts, 20 cartes et une application (<https://opendata.normandie.fr> ; <https://sig.normandie.fr>).

92,4 M€ de FEDER numérique sont déployés depuis 2014 pour la médiation numérique, la santé, la formation, les nouveaux usages de la donnée, la digitalisation de l'économie et des territoires.



48

JEUX DE DONNÉES OUVERTS
DANS L'OPEN DATA RÉGIONAL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Améliorer le tri des
emballages en verre

Le Havre Seine Métropole est soutenue à hauteur de 251 K€ de FEDER pour un projet visant à encourager le tri du verre via une application numérique, grâce à laquelle les ménages accumulent des points pour chaque emballage trié, qu'ils peuvent monétiser chez les commerçants locaux participants. Le projet inclut également des animations pour les scolaires et les personnes éloignées du numérique, afin de promouvoir le geste de tri et réduire la fracture numérique. A ce stade, le bilan est positif : 255 tonnes de verre supplémentaires ont été collectées en 2022-2023 par rapport à 2021-2022.

Transition environnementale et énergétique



La Région Normandie a poursuivi en 2023 la mise en œuvre des 6 axes de sa politique de développement durable, dotée de 25 M€ de fonds Région (52% en investissement, 48% en fonctionnement) et 38,8 M€ de fonds européens (clôture de la programmation européenne FEDER en 2023) :

- **Plan Normandie Bâtiments durables** : soutien à la rénovation énergétique de 2 388 logements (+ 4% par rapport à 2022) : 1 759 maisons individuelles (chèques Eco-énergie « travaux » + 1 477 chèques « audit »), 155 logements sociaux et 474 logements en copropriété. Poursuite de la mise en œuvre du Service d'accompagnement de la rénovation énergétique (SARE), financé par des certificats d'économie d'énergie et lancement des réflexions sur l'organisation post SARE du service public de la rénovation énergétique de l'habitat.



2388

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES
DE LOGEMENTS

- **Normandie, région de toutes les énergies** : déploiement des plans Méthanisation, Bois-énergie, Hydrogène et Solaire. 105 projets énergies renouvelables soutenus (3 M€ d'aides attribuées), dont les ¾ sont dédiés à la valorisation de la biomasse et production de chaleur et ¼ au photovoltaïque.

- **Préservation et restauration de la biodiversité** : mise en œuvre de la nouvelle compétence régionale Natura 2000 sur les sites terrestres, création du Conservatoire botanique de Normandie, déploiement des programmes d'actions des 9 territoires Normandie Haies. Soutien à 52 projets avec 7 M€ attribués (subventions régionales et européennes).
- **Eau, milieux aquatiques et littoral** : mise en œuvre du projet européen RESIST, lancement du 1^{er} appel à projets FEDER/Région « *Adaptation du littoral au changement climatique* ».
- **Economie circulaire** : portage ou soutien à 13 études liées à une meilleure valorisation des déchets et au réemploi (lavage de contenants alimentaires, matériaux de construction, déploiement de la tarification incitative et du tri à la source des biodéchets), 1 205 acteurs inscrits sur la plateforme NECI (+7% par rapport à 2022). Plus de 35 projets accompagnés, pour un montant versé de 2,36 M€.



61

PROJETS POUR
LA BIODIVERSITÉ

- **La Région, collectivité exemplaire en matière de développement durable** : 61 projets soutenus pour plus de 2 M€ versés. Création d'un nouveau dispositif #NormandieEnTransition de financement participatif en partenariat avec KissKissBankBank, mise en œuvre du plan établissement durable au sein de 5 établissements pilotes et accompagnement de 66 établissements de formation dans leurs actions de développement durable. Poursuite des révisions des chartes des parcs naturels régionaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une équipe interne de référents climat/biodiversité

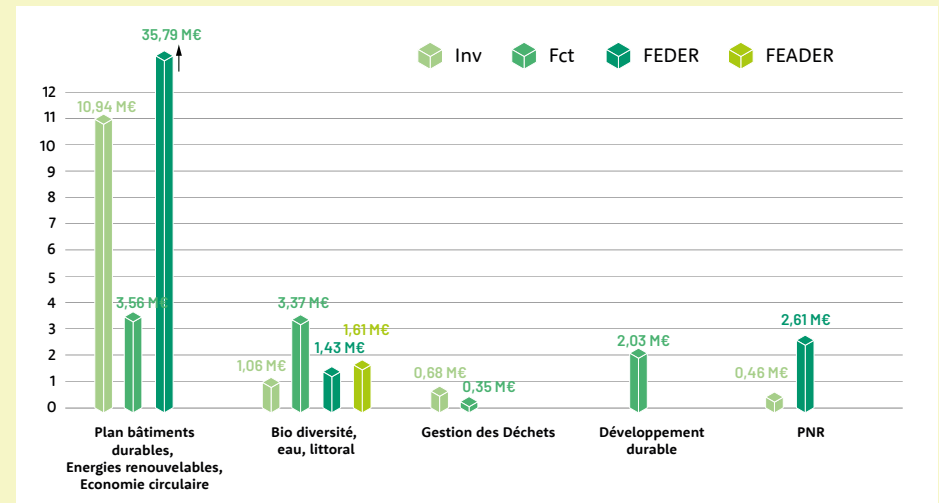
En 2023, la Région a poursuivi et structuré sa démarche interne d'intégration des critères climatiques et environnementaux dans ses diverses politiques, autour des 4 axes suivants :

- structuration d'un appui interne auprès des directions, avec la proposition de plusieurs services mobilisables par les directions ;
- recensement des compétences existantes et la formation sur ces domaines ;
- élaboration d'un budget vert de la collectivité ;
- structuration d'une gouvernance transversale.

Pour accompagner la démarche, la Région a constitué une équipe interne de référents climat/biodiversité. Composée d'agents issus de toutes les directions, l'équipe s'appuie sur les connaissances et compétences variées des agents et directions qui la composent et développe un premier niveau d'expertise via la formation et la sensibilisation dont elle bénéficie. Elle peut ainsi :

- assurer un rôle de relais entre les directions et l'équipe de coordination de la démarche ;
- aider les directions à mieux prendre en compte les enjeux climat/biodiversité dans leur dispositifs et pratiques (apports d'outils, d'éléments de veille...) ;
- proposer et impulser de nouvelles actions en associant les directions compétentes ;
- contribuer à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation interne (exemple : fresques du climat) ;
- contribuer au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions GIEC normand voté fin 2022.

RÉPARTITION DU BUDGET ENERGIE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023 (CRÉDITS PAYÉS) EN M€





Attractivité et rayonnement de la Normandie

La culture, le patrimoine, le sport, l'ouverture internationale et la mobilité des jeunes sont des facteurs d'attractivité qui font **rayonner la Normandie bien au-delà de ses frontières**. Les fonds européens apportent un levier supplémentaire et déterminant **pour faire aboutir de nouveaux projets, multiplier les initiatives et dynamiser les territoires autant urbains que ruraux**.



Culture

RAPPROCHEMENT DES ORCHESTRES

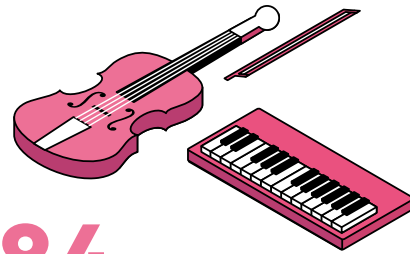


Initié en 2021, le rapprochement des orchestres de l'Opéra de Rouen et de l'Orchestre régional de Normandie est entré en 2023 dans sa phase opérationnelle, après plusieurs étapes d'études de faisabilité, de concertation avec les personnels et les syndicats. Un nouvel EPCC sera créé mi 2024.

PARCOURS EN ACTES



Piloté par la Comédie de Caen, ce dispositif vise à offrir des espaces de rencontres, de recherche et d'expérimentation favorisant la visibilité des jeunes artistes. C'est une réponse aux problématiques de l'insertion professionnelle qui présente un caractère innovant et unique à l'échelle nationale.



84

COMPAGNIE SOUTENUES

122

FESTIVALS ET SALONS DU LIVRE ACCOMPAGNÉS

57

TOURNAGES ACCUEILLIS EN NORMANDIE (POUR 408 JOURS AU TOTAL)



DÉVELOPPEMENT DURABLE Transition du secteur culturel



Le secteur culturel est d'ores et déjà impacté par les transitions et mutations actuellement à l'œuvre à l'échelle mondiale. Dès lors, afin que la politique culturelle de la Région conserve une capacité à agir efficacement pour la transformation du secteur et au bénéfice des acteurs présents sur son territoire, il est nécessaire de réfléchir à son adaptation à ces nouveaux enjeux. Pour ce faire, un grand chantier a été lancé et 4 grands types d'actions identifiés : animation, concertation et diffusion de bonnes pratiques (avec une première application sur la mobilité concernant les festivals), révision des dispositifs régionaux et des modalités de conventionnement, évaluation, prospective et veille.

CONTRAT DE FILIÈRE ARTS VISUELS 2023-2027 – RN13BIS



Mis en œuvre depuis juin 2023, ce contrat a pour objectifs de structurer et renforcer la filière arts visuels en Normandie. Bien que fragile, ce secteur artistique et culturel est très vivace sur notre territoire, irriguant tous les territoires, urbains comme ruraux, en application des droits culturels, par un maillage sans équivalent d'actions éducatives, d'artistes, de lieux d'art... Outil de co-construction des politiques publiques, c'est un levier pour recenser et réinterroger collectivement les pratiques, les modes de fonctionnement et les actions mises en œuvre.

DISPOSITIF « DROITS CULTURELS EN TERRITOIRE NORMAND »



Les droits culturels sont inscrits au cœur de la politique culturelle régionale depuis 2017. Il s'agit de prendre en compte chaque individu dans sa spécificité, quelles que soient sa situation et son origine, afin de donner à toutes et à tous un accès à la culture, dans tous les territoires.

En complémentarité des Contrats de territoires suivis par la Direction de l'Aménagement du Territoire, le dispositif « Droits culturels en territoire normand » adopté fin 2022 a été mis en œuvre en 2023. Il vise à répondre efficacement aux problématiques spécifiques de chaque territoire, quel que soit son niveau de développement culturel.

POLITIQUE PATRIMONIALE

Le 26 juin 2023, deux nouveaux dispositifs en faveur de la restauration du patrimoine (« Monuments historiques » et « Patrimoines normands ») ont été adoptés à l'unanimité en assemblée plénière. Dotés annuellement de 5 millions d'€ en investissement (hors crédits CPER et FEDER 2021-2027), ils permettent d'apporter des réponses aux demandes de restauration de tous types de patrimoine : protégé et non protégé, public et privé.



DÉVELOPPEMENT DURABLE Transition du secteur culturel



Les deux nouveaux dispositifs « Monuments historiques » et « Patrimoines normands » intègrent dans leurs critères d'éligibilité une dimension liée à la transition écologique qui peut prendre diverses orientations cumulatives : prise en compte de la sobriété énergétique dans l'exploitation de l'édifice concerné, utilisation d'énergies renouvelables compatibles avec la réglementation sur les monuments historiques, captation de l'eau par recyclage, utilisation de matériaux issus de circuits courts, insertion de clauses environnementales dans les marchés publics, recyclage des déchets du BTP...



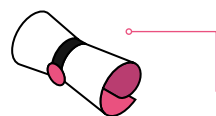
| Sport

Le sport représente un levier majeur d'attractivité, d'animation et de vitalité pour la Normandie et ses territoires. C'est aussi un outil au service de l'épanouissement de la population, de l'inclusion sociale et de l'éducation des jeunes. Il s'agit pour la Région de favoriser le développement des pratiques sportives sur tout le territoire et de valoriser l'excellence sportive.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par :

- l'organisation à titre expérimental d'un évènement annuel dédié à la thématique de la performance sportive en Normandie, « la semaine de la performance » en lien avec le Campus Normandie ;
- la poursuite du programme de rénovation du Centre sportif de Normandie avec la livraison du nouveau bâtiment « Accueil, administration, restauration », du pôle médico-sportif et le démarrage des travaux sur le dojo, le gymnase Courbertin, la halle de beach et de nouveaux hébergements ;
- le déploiement et l'animation de l'expérimentation E-Sport lancée en 2022 via un appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement et l'animation de lieux dédiés en Normandie ;
- la poursuite du plan de promotion de la Normandie à l'international, en lien avec les territoires, dans le cadre du projet JOP 2024.

CHIFFRES CLÉS LE SPORT EN NORMANDIE



715 000

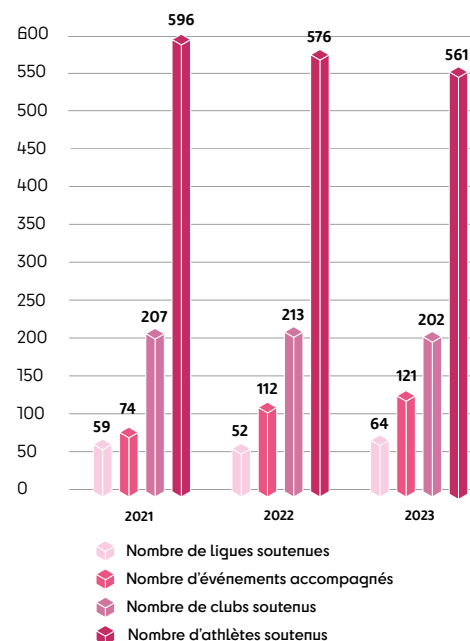
LICENCIÉS

8 200

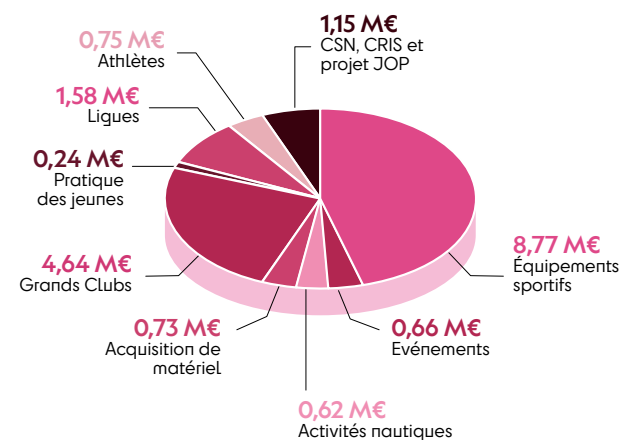
CLUBS



LES INDICATEURS DE RÉALISATION



BUDGET RÉALISÉ 2023 - SPORT EN M€



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Modules de sensibilisation



Dans la continuité des conclusions du GIEC normand, des réflexions et des actions ont été engagées afin de limiter l'impact des pratiques sportives sur le climat. L'objectif est de se servir du sport comme levier pour une prise de conscience plus forte des populations. Ainsi, en 2023 :

- le module de sensibilisation au changement climatique, expérimenté dans 5 classes en 2022 dans le cadre de Class Nautic, a été déployé dans 16 établissements et a concerné un total de 440 jeunes. Il sera reconduit à plus grande échelle en 2024.
- une journée de sensibilisation a été initiée en direction des clubs nautiques partenaires.

| Mobilité internationale des jeunes

Les séjours de mobilité internationale jouent souvent un rôle important dans la construction des projets professionnels et personnels et constituent des atouts majeurs pour l'insertion professionnelle des jeunes. Pour ces raisons, **la Région souhaite aider le plus grand nombre de jeunes à bénéficier de ces expériences** par le biais de son dispositif Pass Monde qui se décline en :

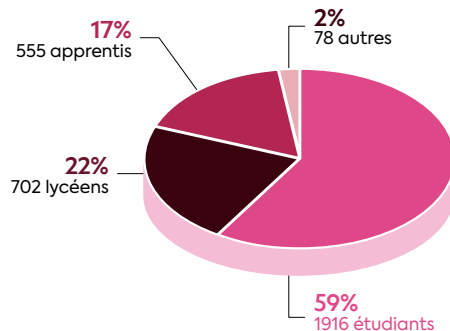
- Pass Monde Etudes secondaires
- Pass Monde Etudes supérieures
- Pass Monde Volontariat
- Pass Monde Initiative

Sur la lancée de 2022, le nombre de bourses attribuées a continué à augmenter en 2023.

NOMBRE DE BOURSES PASS MONDE ATTRIBUÉES

Année 2021	Année 2022	Année 2023
1 503	2 815	3 251

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PASS MONDE



| Fonds européens : FEDER, FSE+, FTJ, FEADER, FEAMP

La Région Normandie coordonne l'utilisation sur son territoire de plus d'1 milliard d'€ de fonds européens structurels et d'Investissement (FESI) au titre de la période 2014-2020 (2014-2022 pour le FEADER) et un montant similaire pour la période 2021-2027 (2023-2027 pour le FEADER). **Les projets soutenus au titre de la programmation devant tous être achevés au 31 décembre 2023 pour le FEDER-FSE et le FEAMPA**, cette année a été marquée par une activité intense en termes de paiement aux bénéficiaires, malgré la cyberattaque de fin 2022. En parallèle, la programmation au titre des fonds 2021-2027 a connu une nette augmentation.

FEDER FSE IEJ 2014-2020 ET PLAN DE RELANCE EUROPÉEN

La programmation des enveloppes FEDER FSE IEJ 2014-2020 s'est globalement achevée en 2022. Elle ne s'est poursuivie en 2023 qu'au titre du plan de relance « REACT-EU » dont les crédits attribués à la Région Normandie en 2020 ont été réabondés fin 2021 pour atteindre 115,7 M€. Fin 2023, l'ensemble des enveloppes était totalement programmé. Étant donné la clôture de la période 2014-2020, l'effort des services de la Région a principalement porté sur les paiements aux bénéficiaires. Si l'objectif de l'année 2023 était de solder l'intégralité des dossiers, certains projets se sont toutefois vu proroger jusqu'en décembre 2023, reportant de fait certains paiements à début 2024.

FEDER FSE+ FTJ 2021-2027

Suite à l'approbation du programme Normandie FEDER FSE+ FTJ 2021-2027 par la Commission européenne le 15 novembre 2022, la programmation des fonds a pris de l'ampleur dans le courant de l'année 2023. Le taux de programmation s'élevait fin 2023 à 9%. Celui-ci repose principalement sur le FEDER, avec 3 thématiques particulièrement dynamiques : la recherche et l'innovation, la protection de la nature et de la biodiversité, la mobilité urbaine durable. La programmation du Fonds de transition juste (FTJ), nouveau fonds soutenant la transition vers une économie neutre en émissions de CO₂, a également démarré avec deux premiers projets. Les premiers paiements aux bénéficiaires ont également été réalisés en 2023.

FEADER, 2023 – DERNIÈRE ANNÉE DE PROGRAMMATION POUR LES PDR ET MISE EN ŒUVRE DU PSN-PAC 2023-2027

Concernant les Programmes de développement rural (PDR 2014-2022), la programmation s'est poursuivie en 2023 pour trois dispositifs (Investissements agricoles, Installation et Leader). L'aide à l'installation a été simplifiée (suppression des modulations). A fin 2023, une bonne dynamique d'engagement globale est constatée, avec un taux respectivement de 100,2% et 98% pour les PDR des deux ex-régions. Parallèlement, les dispositifs déclinant les fiches PSN (2023-2027) qui vont être gérées au niveau régional, ont été ouverts pour le dépôt des demandes d'aide, et les premières programmations sont intervenues dès septembre, pour 5 dispositifs.

FEAMP, FINALISATION DES PAIEMENTS / FEAMPA, DÉMARRAGE DE LA PROGRAMMATION

La Normandie a payé en 2023 ses derniers dossiers au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), soit un total de 25,4 M€, confirmant une dynamique forte (maquette initiale pour la Normandie : 20,6 M€) : la Région a par ailleurs programmé près de 9 M€ de FEAMPA, soit un peu plus du tiers de la maquette 2021-2027 attribuée à la Normandie (26 M€). Les mesures concernant la pêche (jeunes pêcheurs, ports et santé-sécurité à bord) correspondent à une consommation de près des 2/3 de la dotation 2021-2027.

BILAN POUR LES FONDS EUROPÉENS 2014-2022 (AU 31 DÉCEMBRE 2023)

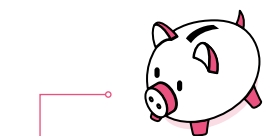
BILAN 2014-2020	FEADER, y compris crédits FEADER transition socle et relance (2021-2022)		FEDER/FSE/IEJ			FEAMPA
	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	Eure et Seine-Maritime	Calvados, Manche et Orne	REACT-EU (Plan de relance)	Partie Normandie du PO National
Enveloppe 2014-2020	136,5 M€ (104 M€ + 32,5 M€)	491,2 M€ (317 M€ + 125,7 M€ + 48,5 M€)	293,8 M€	226,8 M€	115,7 M€	25,4 M€
Nombre de projets programmés	5 849	17 591	623	523	59	501
Montant total programmé	133,8 M€	492,1 M€	311,3 M€	238,5 M€	137,5 M€	25,4 M€
Taux de programmation	98%	100,2%	106%	105%	119%	100%
Montant total payé	101,2 M€	400,3 M€	271,9 M€	217,0 M€	100,3 M€	25,4 M€
Taux de paiement	74,1%	81,9%	93%	96%	87%	100%



BILAN POUR LES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 (AU 31/12/2023)

	FEADER (2023-2027)	FEDER/FSE/FTJ	FEAMPA
Enveloppe 2021-2027	202,6 M€	575,7 M€	26 M€
Nombre de projets programmés	124	136	93
Montant total programmé	4,67 M€	52,5 M€	8,92 M€
Taux de programmation	2,3%	9%	34,3%
Montant total payé	0 M€	313 k€	1,49 M€
Taux de paiement	0%	1%	5,73%

CHIFFRES CLÉS 2023



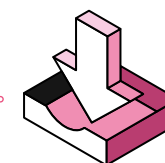
205 M€

D'AIDES FEDER, FSE ET REACT-EU versés aux bénéficiaires, très majoritairement au titre des soldes de projets 2014-2020.



98

PROJETS FEDER ET FTJ 2021-27 programmés en 2023, pour 41,1 M€ de crédits européens.



1 456

NOUVEAUX PROJETS FEADER EN 2023, représentant 55,3 M€ de crédits européens.

93

NOUVEAUX PROJETS FEAMPA PROGRAMMÉS EN 2023, bénéficiant de 8,9 M€ de crédits européens.

¹ Programme Opérationnel national- partie gérée par la Région comme organisme intermédiaire

ANTENNE DE BRUXELLES

Dans le cadre de la démarche d'acculturation des élus locaux normands aux enjeux européens organisée par la Région, trois sessions de travail ont été organisées à Bruxelles en 2023, accueillant plus de 80 élus d'une quinzaine d'EPCI normands. Ils ont pu bénéficier de rencontres avec des parlementaires européens, d'échanges avec des représentants de la Commission, de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (UE) et de think tanks ou médias basés à Bruxelles, afin de mieux appréhender le fonctionnement et les grands enjeux de l'UE. Cette dynamique se poursuivra en 2024, après les élections européennes.

La Région a mis en place en 2023 un nouvel outil dédié à l'accompagnement des acteurs normands dans le montage de projets européens (hors FESI) : JUMP Europe. Grâce à l'accompagnement de consultants spécialisés sur trois thématiques principales (Transition énergétique et climatique, environnement et mobilité durable / Numérique, recherche et innovation, internationalisation des entreprises via le soutien aux pôles et filières / Citoyenneté, jeunesse, éducation-formation, culture et industries créatives), les porteurs de projet normands pourront bénéficier d'un appui en termes de méthodologie, de rédaction, de recherche de partenaires ou d'aide au dépôt, pour renforcer leurs chances d'obtenir un financement européen.



Relations internationales

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En 2023, la Région a poursuivi son action, notamment à travers des projets de **développement territorial durable à Madagascar** (pisciculture paysanne, structuration des filières Agriculture biologique et Commerce équitable, éducation aux ODD et Droits de l'Homme).

Elle a également apporté son soutien au projet « Vivants villages en Tunisie » en faveur de l'éco-tourisme et de l'emploi des femmes et des jeunes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un partenariat innovant avec le PNUD Madagascar



L'objectif de ce partenariat est de définir un plan cadre de coopération en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Les Régions Normandie et d'Atsinanana sont signataires d'une lettre d'intention et d'une feuille de route conjointe avec le Système des Nations Unies et l'Institut international des Droits de l'Homme et de la Paix. Elles se sont fixé comme objectif de mutualiser leurs moyens et de mener des actions concertées et complémentaires pour atteindre l'Agenda 2030.

PROGRAMMES EUROPÉENS

En 2023, **19 des 24 projets européens** approuvés sur les programmes Interreg et sectoriels étaient en lien direct avec des sujets de développement durable comme la décarbonation, l'hydrogène, l'économie circulaire et plus largement les énergies renouvelables.

FORUM MONDIAL NORMANDIE POUR LA PAIX

La **6^e édition du Forum**, consacrée à la thématique « Résistances ! La paix des peuples », a réuni 10 000 participants dont 7 450 jeunes ainsi que 131 intervenants de 31 pays.



CHAPITRE

5



| Administration régionale

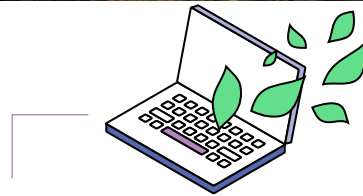
Les services supports et transversaux de l'administration régionale sont **mobilisés pour moderniser et simplifier** les procédures et les outils de la collectivité régionale. **L'objectif est de permettre aux directions opérationnelles de mettre en œuvre plus efficacement les politiques et les dispositifs régionaux.**



Le patrimoine régional (hors EPLE)

En 2023, les principales actions sur les bâtiments régionaux ont consisté à :

- lancer les études d'ingénierie de la consolidation du bâtiment Fontenay sur le site de la Région à Rouen (**budget global : 4,5 M€**) ;
- poursuivre les études en vue du remplacement des menuiseries extérieures (**budget global : 5,2 M€**) et relancer les études d'aménagement de la salle Guillaume (**budget global : 4,5 M€**) sur le site de l'Abbaye aux Dames ;
- finaliser les études jusqu'à l'appel d'offres pour les travaux de l'ISEN à Caen (**budget global : 27,2 M€**) et lancer les études de l'ESTIC-Builders à Epron (**budget global : 18 M€**), en faveur de la formation et de l'enseignement supérieur ;
- lancer les travaux de l'IFSI de Cherbourg (**budget global : 15,5 M€**) et mener les études de la restructuration et de l'extension du CFA de Fauville-en-Caux (**budget global : 18,2 M€**) ;
- poursuivre les études et les travaux pour la restructuration globale du Centre sportif de Normandie à Houlgate (**budget global : 54,5 M€**), ainsi que pour la valorisation de l'abbaye d'Ardenne (**budget global : 21,5 M€**), site de l'IMEC à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Surcyclage de mobilier, réduction des stockages numériques... des actions concrètes pour réduire l'empreinte carbone de la collectivité

Pour accompagner la démarche Mosaic Office, et dans le cadre de l'aménagement et l'optimisation des espaces de travail, la collectivité étudie en complément des solutions pour favoriser un second cycle de vie du mobilier administratif et notamment le surcyclage (transformation de mobilier existant en nouveau mobilier plus adapté). Cette démarche contribue aussi à l'optimisation des espaces et des achats.

De son côté, le pôle Archives développe une méthodologie de gestion des documents bureautiques pour réduire les stockages inutiles et obsolètes, et pour garantir leur bonne conservation. Elle s'appuie sur l'action « Cleaning Days » : les brouillons, documents non utilisés, documents déjà archivés en papier, documents obsolètes et les fichiers dupliqués de multiples fois sont repérés sur les serveurs et ensuite supprimés. Cette démarche permet de réduire à la fois les volumes de fichiers et l'empreinte carbone de la collectivité.



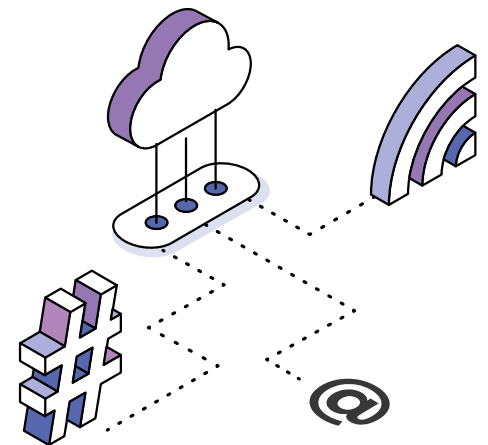
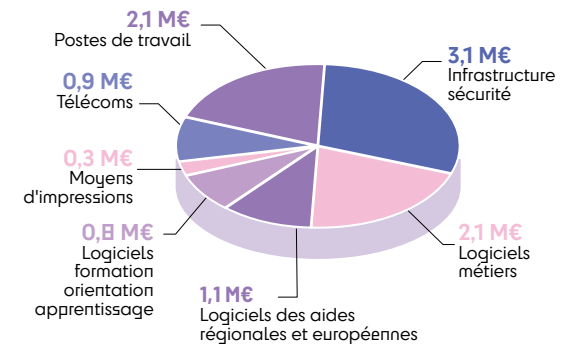
Les systèmes d'information

Les principales réalisations pour la transformation numérique sont :

- **le redémarrage après la cyberattaque subie fin 2022** : analyse de l'attaque, continuité pour permettre la reprise des activités essentielles et reconstruction pour redémarrer l'ensemble des services ;
- **l'amélioration des infrastructures numériques** : essentiellement pour renforcer la sécurité du système d'information et des infrastructures ;
- **l'accompagnement des directions métiers** : évolution de l'espace des aides Région et européennes ;

- **la réalisation d'études** : pour la mise en œuvre d'outils décisionnels, d'un schéma directeur du système d'information de la direction des bâtiments et pour la réorganisation de la direction.

RÉPARTITION DU BUDGET D'INFORMATION NUMÉRIQUE 2023



Ressources humaines

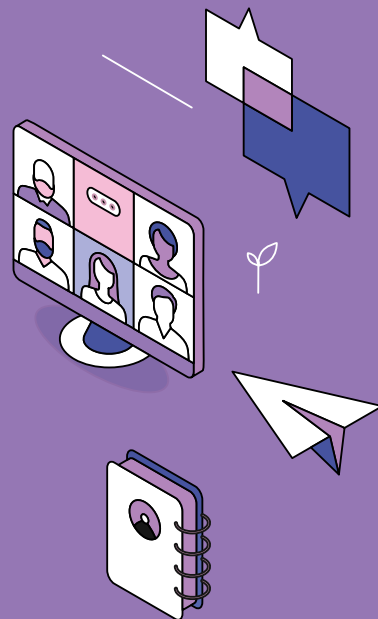


L'année 2023 a été marquée par la cyberattaque intervenue fin décembre 2022 qui a nécessité une adaptation des process RH en 2023, notamment concernant la campagne d'évaluation. Des modalités transitoires de télétravail sur les deux premiers mois de l'année ont été mises en place avec un déploiement massif de matériel et un accompagnement accéléré à l'usage des outils numériques tels que Teams.

Par ailleurs, dans ce contexte et dans le cadre du projet d'inclusion numérique, la collectivité a lancé une nouvelle phase de **réappropriation des tablettes numériques**, un accompagnement renforcé des agents des lycées à leur usage et une sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité.

L'année 2023 a permis de conforter l'organisation des « **Rendez-vous des talents normands** » sous forme de job dating sur l'ensemble du territoire régional et ainsi de pourvoir les postes vacants au sein des lycées. La Région a également participé à plusieurs salons organisés sur le territoire et à Paris et a organisé des « Live recrutement » pour présenter en direct sur les réseaux sociaux (notamment LinkedIn) les postes à pourvoir.

En termes de prévention, des échanges continus avec les organisations syndicales se sont déroulés autour de la prévention des risques attentat et les missions des agents régionaux ont été représentées. Enfin, dans le cadre du dialogue social, les règlements intérieurs des instances et la charte du dialogue social ont fait l'objet de négociation avec les organisations syndicales suite aux élections de fin 2022.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prévention des risques et santé des agents

En 2023 a été finalisé un document unique d'évaluation des risques professionnels. Une vaste campagne de prévention des chutes, source la plus fréquente de l'accidentologie, a été également lancée. Des premières séances d'éveil musculaires ont été mises en place dans certains établissements et d'activité physique sur les sites pour lutter contre la sédentarité et contribuer à la bonne santé des agents.



Assemblées



Le Conseil régional a siégé quatre fois en 2023 et a adopté 73 délibérations. Ces assemblées plénières se tiennent en alternance dans trois hémicycles : Caen la mer, Rouen et le Havre. En amont de ces séances, **34 commissions intérieures** ont été saisies afin d'émettre des avis sur les projets de délibération.

La Commission permanente s'est réunie 10 fois (dont deux fois en février durant la période post cyberattaque) pour **adopter 1 545 délibérations**. En l'absence d'Airs Délib durant le 1^{er} trimestre 2023, le service a réussi à tout mettre en œuvre afin que les directions rédigent leurs projets de délibération, qu'un contrôle soit opéré avant leur envoi aux élus et que ces derniers puissent en disposer pour délibérer. Enfin, le service poursuit sa démarche de développement durable en proposant la visioconférence pour les commissions intérieures et la commission permanente, et en essayant de réduire le nombre d'impressions pour les différentes instances.

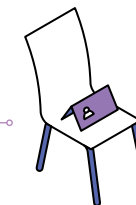


1545

DÉLIBÉRATIONS

34

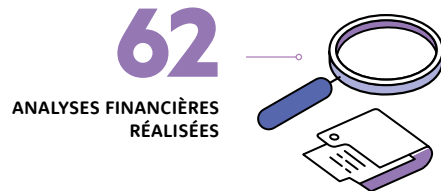
COMMISSIONS
INTÉRIEURES





Contrôle de gestion interne et externe

Le volume d'analyses de la santé financière des structures bénéficiaires de soutien régional progresse encore avec **62 analyses réalisées en 2023**. L'accompagnement des services pour harmoniser et sécuriser les pratiques dans le traitement des aides se poursuit. La coordination des contrôles de la juridiction financière (Chambre régionale des comptes et Cour des comptes) sur les comptes et la gestion de la Région mais aussi de ses satellites a été très soutenue en 2023 avec **24 dossiers contre 3 à 4 habituellement**.



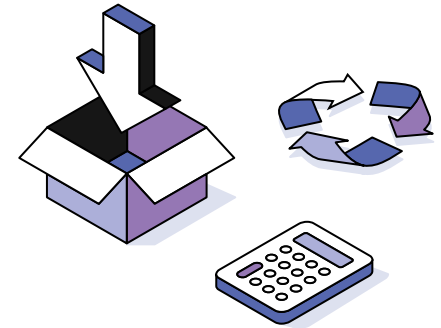
Stratégie et pilotage de l'achat régional



Le déploiement de la politique d'achat responsable régionale s'est poursuivi en 2023 avec l'introduction systématique de clauses sociales dans les opérations de travaux d'ampleur représentant plus de **12 000 heures d'insertion pour cette année**. La programmation des achats régionaux réalisée en fin d'année a permis de flécher les pistes de développement durable à réaliser en 2024 pour chaque projet d'achat selon un processus de commande publique responsable fondé sur le cycle de vie, finalisé et délivré aux acheteurs régionaux en juin 2023.

Évaluation des politiques régionales et des programmes européens

Le plan d'évaluation pour la nouvelle programmation des fonds européens 2021-27 a été élaboré et validé par la Commission européenne. Cinq évaluations se sont achevées en 2023 dont deux pour les politiques régionales et trois sur les programmes européens. Démarrée en 2023 et finalisée début 2024, l'évaluation portant sur les écoles de production a été entièrement réalisée en interne. L'ensemble des synthèses des évaluations est diffusé sur le site de la Région (fr.budget-et-evaluation-des-politiques-publiques).



CESER

2023 marque la fin de la mandature 2018-2023. Le CESER a rendu un avis sur 17 délibérations de la Région. Il a finalisé 9 études portant sur :

- les enjeux de la gestion durable de l'eau ;
- le rayonnement de la recherche et de l'innovation normandes ;
- les pratiques culturelles des Normands ;
- Emploi formation orientation professionnelle (EFOP), leviers de la transition écologique ;
- la situation de l'économie et de l'emploi en Normandie ;
- le télétravail en Normandie ;
- la tourbière de Bauppte/Sèves ;
- habiter en Normandie en 2040.



Il a également adopté une étude avec les CESER de l'Atlantique portant sur la macro-région atlantique et a formulé des propositions sur les priorités régionales d'investissement en matière de transport ferroviaire.

Il a aussi participé, avec le CESER de France, à l'élaboration d'un manuel méthodologique de prospective territoriale.

Enfin, il a organisé un séminaire de fin de mandature et élaboré un document présentant son bilan.



Retrouvez toute l'actualité de la Région Normandie sur

www.normandie.fr

et les réseaux sociaux



Abbaye-aux-Dames • Place Reine Mathilde • CS 50 523 • 14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98